

AU VOLANT

ORGANE DE L'ASSOCIATION « LES VIEUX DU VOLANT »
DECEMBRE 1935 — 4^e ANNEE - N^o 38 - LE NUMERO 2 Frs

vous avez au moins
un ami
qui peut être membre des
Vieux du Volant
faites-le adhérer... merci !

(un bulletin d'adhésion se trouve au dos de la couverture)

PLUS DE VOITURES MODERNES SANS
LE GRAISSAGE CENTRAL
MONOCOUP

adopté par

CITROËN
DELAGE
DELAUYAY-BELLEVILLE
LORRAINE
PEUGEOT 601
ROSENGART

Un simple coup de pédale graisse toutes les articulations du châssis

Le seul GRAISSAGE CENTRAL distribuant l'huile sous forte pression proportionnellement
————— à la nécessité —————

DES MILLIERS DE RÉFÉRENCES

Peut être monté sur toute voiture en service



Société Anonyme MONOCOUP

Capital 1.000.000 de francs

13, Rue Michelet — BOULOGNE-SUR-SEINE

Téléphone : MOLITOR 06-33 et 08-76

Ne créons pas d'Impôts nouveaux

LA preuve est faite que la grande masse des automobilistes se désintéresse des courses automobiles : le peu de succès rencontré par la souscription pour le Fonds de Courses en est l'illustration.

Le public a l'air de se moquer complètement de ce que la France est battue ou victorieuse, considérant l'auto plus du tout comme un sport, même plus comme un luxe, mais comme une nécessité au même titre que le téléphone, les appareils électriques, le veston, la chemise, etc... De même que ceux qui se servent du téléphone, qui utilisent les appareils électriques, qui usent les vestons et chemises ne sont pas intéressés par les concours qui peuvent exister entre les fabricants de ces articles, les automobilistes ignorent de plus en plus le sport automobile.

Au point de vue des constructeurs, la compétition sportive n'était plus considérée depuis de longues années que comme une publicité. Malheureusement cette publicité ne paie plus. Les uns après les autres, nos constructeurs l'ont abandonnée.

D'ailleurs les véhicules de course actuels ne sont plus des mécaniques pratiques, étant trop loins du véhicule commercial; mais ils ne sont pas encore les instruments spectaculaires capables dans un cadre adéquate d'intéresser le public comme une course de six jours, un combat de boxe, etc...

Dire que cet état de chose n'est pas regrettable? Si, car la course est une publicité chère, mais qui sert toute la construction de tout un pays.

C'était là le côté intéressant de la Souscription en question : permettre la construction d'une voiture française, synthèse de ce dont sont capables nos grands industriels.

Mais de là, à nous forcer la main et à nous faire souscrire d'autorité, il y une marge.

Ceux qui depuis la création du sport automobile ont pris en main ses destinées, auraient dû depuis longtemps prévoir et combattre ce dédain du public.

C'était simple : il suffisait de faire courir la voiture de série, celle de Monsieur Tout-le-monde, celle dont la victoire ou la défaite aurait déchaînée les discussions, donc l'intérêt.

Il ne faut donc pas mettre maintenant la charrue avant les bœufs et vouloir faire payer un public qui ne s'intéresse plus à une chose pour laquelle on a besoin de son concours.

C'est pour cela que les propositions de certains confrères, allant jusqu'à réclamer la création de taxes nouvelles sur le permis de conduire, sont irrecevables, et seront toujours combattu par tous les automobilistes.

Nous avons assez de mal à veiller à ce que les charges des automobilistes n'augmentent pas, pour ne pas en proposer une nouvelle, provisoire aujourd'hui, définitive demain.

Ceci dit pour la Souscription Nationale pour le Fonds de Courses, nous pouvons le répéter pour le projet concernant les assurances et que nous publions page 3: ce projet est tout à fait intéressant, mais la taxe à mettre sur les cartes grises est à éviter également car c'est aussi la porte ouverte à un impôt nouveau, ce que nous tous ne pouvons accepter.

En résumé, l'automobile paye un maximum d'impôt et l'on ne peut décentement en prévoir la création de nouveau sans en compensation, obtenir la suppression de certains.

Et comme ce n'est pas prêt d'être accordé, cherchons d'autres solutions.

X...

INFORMATIONS

Le Graissage de nos Voitures

C E qui nous attache le plus à l'automobile, c'est le fait que son industrie est en perpétuel état de fièvre et de progrès. Une voiture d'il y a quinze ans comportait les mêmes organes essentiels, constitutifs que le châssis du tout dernier modèle et cependant, à y bien réfléchir, que de perfectionnements ont accru la sécurité et augmenté l'agrément de conduite; ce sont les freins avant, l'équipement électrique, les carburateurs assurant le démarrage immédiat à froid, les pneumatiques ballon, les amortisseurs, les stabilisateurs, la roue libre, etc...

Pour l'Usager, tout est transformé, tout sauf peut-être en ce qui concerne le graissage intégral du châssis, ou plutôt des multiples articulations.

Pendant vingt-cinq ans, comme le graissage est une nécessité, on s'est contenté d'employer soit le « Stauffer » soit la burette. Un grand perfectionnement fut apporté au lendemain de la guerre par un système employant des graisseurs obturateurs (à pompe et à billes) grâce à quoi le lubrifiant (graisse consistante) est envoyé dans les articulations.

Gros progrès si élégamment réalisé qu'il semblait impossible de faire mieux dans cette voie.

Mais une loi inéluctable, notre effort constant vers le mieux, veut que ce qui nous apparaissaient hier comme le fin du fin ne soit en réalité qu'un pas accompli vers la perfection souhaitée.

En premier lieu, la graisse consistante n'est pas le lubrifiant idéal, parce qu'elle s'altère rapidement et se transforme en une substance résinuse, noircâtre (nous l'avons tous constaté) qui perd rapidement son pouvoir lubrifiant. D'autre part, ce système qui force de l'extérieur à l'intérieur, amène toujours, avec l'introduction de la graisse, des entraînements (eau, boue, poussière) qui déterminent la formation d'un véritable abrasif.

Tout naturellement, on fut amené à étudier la possibilité d'un système de graissage, qui en premier lieu emploierait l'huile et qui, en second lieu, enverrait cette huile d'un point central à tous les points à lubrifier, en quantité déterminée, pour chaque point, et cela sous pression, c'est-à-dire un graissage central sous pression et instantané.

Le graissage central sous pression est appliqué depuis longtemps dans l'industrie, mais les appareils en usage ne peuvent trouver leur emploi pour l'auto, vu leur prix trop élevé et leur mécanisme compliqué.

Il s'agissait de construire un appareil spécialement étudié pour l'automobile, ayant tous les avantages des appareils employés pour les machines les plus compliquées, soit : 1o Solidité à toutes les épreuves des organes; 2o Graissage instantané et sous pression, même en marche; 3o Débit réglable suivant les besoins de chaque point lubrifier; 4o indépendance de la répartition de l'huile à chaque organe; 5o Facilité de montage; 6o Prix abordable; 7o Et aussi possibilité de montage sur les voitures en service.

L'idée de l'application du graissage central à l'automobile, n'est donc pas nouvelle.

Depuis 1925, de nombreuses solutions ont été recherchées.

Réalisées avec plus ou moins de bonheur, aucun des systèmes présentés, ne réunissait dans son ensemble, les qualités énoncées ci-dessus, qui seules, pouvaient décider le constructeur à adopter enfin le graissage central, complètement nécessaire et indispensable du châssis moderne. Car les perfectionnements apportés à la voiture moderne, telles que roues indépendantes, traction avant, nécessitent un graissage plus fréquent.

La forme actuelle des carrosseries rend ce travail particulièrement pénible, sinon impossible, sans le secours d'un pont de graissage.

Il en résulte que l'entretien de ces organes est trop souvent négligé: usure prématûre, accidents en sont la suite.

Les spécialistes, comme c'était leur devoir, se sont remis à l'œuvre. Ils ont réussi. C'est le système dit « Monocoup » qui a réalisé la solution souhaitée.

Une pompe à pied alimentée par un réservoir, chasse l'huile sous l'action d'un piston plongeur; on obtient ainsi (principe de Pascal) une pression de l'ordre de 50 kilogs par cm². L'huile va dans une canalisation primaire qui alimente un ou plusieurs distributeurs; de ceux-ci partent les canalisations secondaires aboutissant aux divers points à

graissier. Canalisations à parois épaisses, d'une résistance éprouvée, insensibles aux vibrations et dont la section n'est pas altérée par le choc d'une pierre ou d'un coup de marteau.

Entre l'arrivée de la canalisation primaire et le départ de la secondaire, se meut une soupape double qui à l'état normal se trouve appuyée par un ressort contre le siège de la primaire et en obture le débit. Quand la pression du pied du conducteur enfonce le piston, l'huile est chassée dans le distributeur, la soupape vient fermer la communication avec la canalisation secondaire. L'huile est ainsi contrainte d'entrer dans un doseur de volume déterminé pour la quantité d'huile à fournir au point à graisser; elle s'y emmagasine en comprimant l'air inclus. Si alors on abandonne la pédale de commande, la soupape cesse d'obturer la canalisation secondaire pour fermer la canalisation primaire, et sous l'influence de l'air comprimé, l'huile est expédiée là où il le faut.

On a du coup réalisé l'absolue indépendance des canalisations secondaires. D'autre part, la pression d'air décroissant progressivement, l'huile s'écoule, elle aussi progressivement; enfin les grandes pressions mises en jeu assurent le parfait fonctionnement du système même par les froids les plus rigoureux.

On n'en veut d'autre témoignage que ce certificat spontanément délivré par les Chemins-de-Fer Norvégiens : « Nous avons équipé le système « Monocoup » 27 motrices à voyageurs. Depuis deux ans, le fonctionnement du graissage a toujours été satisfaisant. Même par les froids les plus rigoureux, nous n'avons constaté la moindre défaillance. »

En automobile, la Maison Delage, dont on sait qu'elle n'adopte une solution que sévèrement éprouvée par elle, dit de son côté : « Après cinquante mille kilomètres, la voiture équipée en « Monocoup » avait toutes ses articulations parfaitement lubrifiées et ne présentant aucune trace d'usure. »

Depuis, d'autres constructeurs montent le « Monocoup » en série sur l'un ou l'autre type de leur châssis.

Citroën sur tous les types « poids lourds » Peugeot sur les 601, Rongeart sur les 6-cylindres, Lorraine, les types « tous terrains » de l'Armée.

En outre ce système trouve d'autres applications; des autorails en sont pourvus, ainsi que tous genres de machines dans les industries les plus diverses.

Il en va toujours ainsi; un principe nouveau surgit, les premières réalisations ne sont pas exemptes de toute faiblesse. L'étude est reprise patiemment: on triomphe enfin et la solution éprouvée se généralise patiemment.

Revision

Il nous semble utile d'attirer l'attention de nos lecteurs sur l'urgence qu'il y a, pour certains d'entre eux, à user des avantages soit de la loi du 29 juin dernier, soit du décret-loi du 16 juillet 1935.

En ce qui concerne la loi relative aux fonds de commerce, ils peuvent encore jusqu'au premier janvier prochain revendiquer le bénéfice de l'article neuf c'est-à-dire, introduire devant le Tribunal de Commerce une demande en réduction du prix principal, pour lésion de plus de 33%; mais ils ne doivent plus tarder à introduire cette instance, qui doit être précédée d'une tentative de conciliation devant M. le Président.

En ce qui concerne le décret-loi du 16 juillet, autorisant la révision du prix des loyers, il a effet jusqu'au 15 janvier prochain. Nous préconisons que tous les commerçants titulaires d'un bail conclu ou ayant pris cours avant le 15 juillet 1935, peuvent, en vertu de ce décret-loi, introduire une action en réduction de leur loyer. Précédemment à cette instance, ils auront dû adresser à leur propriétaire, soit par lettre recommandée avec accusé de réception, soit par acte d'huissier une demande amiable; faute d'accord ou de réponse, ils saisiront alors le Président du Tribunal civil au moyen d'une requête établie sur papier timbré.

Nous sommes à la disposition de nos lecteurs pour leur donner sur ces points tous renseignements utiles.

Jean PERICAUD,
Conseiller fiscal des « Vieux du Volant ».
41, rue Turbigo, Paris.

GRAVE PROBLÈME

LA QUESTION ASSURANCES

Dans notre dernier numéro nous avons sous cette rubrique présenté les réflexions d'un des membres des Vieux du Volant « Technicien de l'Assurance ». Nous recevons ce jour l'article d'un autre Vieux du Volant.

Cet article confirme le précédent et précise même certains points ce qui nous incite à le publier. Nous espérons ainsi retenir l'attention de quelques membres de notre Association faisant également partie du Parlement. Si nos législateurs s'inspirant de toutes les suggestions que nous avons publiées, nous dotaient enfin d'une loi sur le « Risque Circulation », toutes les difficultés présentes paraîtraient immédiatement à la satisfaction de toutes les parties intéressées.

Notre correspondant occasionnel ayant préparé le texte de cette loi possible et désirable nous le tenons à la disposition de toute personne que la question intéresserait.

"RISQUES CIRCULATION"

1^o Situation actuelle

L'augmentation d'année en année du nombre des voitures automobiles en circulation sur les Pouvoirs publics, mais de tout citoyen, sur le problème de la réparation du préjudice subi par les victimes d'accidents de la route.

Depuis déjà plusieurs années, le nombre des accidents graves, surtout aux approches des fêtes et des vacances, a périodiquement démontré l'insécurité des routes et posé le problème de la réparation, au cas d'insolubilité de l'auteur responsable. Parallèlement se pose le problème de l'automobiliste en face des responsabilités à sa charge et de l'importance des dommages alloués par les cours et tribunaux appelés à trancher les litiges.

Sous l'impulsion de théories philanthropiques, pour ne pas dire démagogiques, et de l'opinion populaire, les cours et tribunaux ont peu à peu augmenté le chiffre des condamnations pécuniaires prononcées à l'encontre de l'automobiliste, souvent sans tenir compte de la part de responsabilité de sa victime dans l'accident.

Ils ont en outre donné à l'article 1384 du Code Civil une interprétation très large que le législateur de 1804 n'avait certainement pas envisagée.

Les rédacteurs du Code Civil n'ont pas eu l'intention en écrivant le paragraphe 1^o de l'article 1384 d'établir une théorie générale de la responsabilité du fait des choses inanimées mais simplement d'annoncer les alinéas 2 et suivants et les articles 1385 et 1486.

Par suite de l'accroissement constant de la circulation des véhicules motorisés et du nombre des litiges soumis à leur appréciation, les cours et tribunaux, s'appuyant en cela sur des théories enseignées par de savants auteurs, ont considéré que le principe général de la Responsabilité civile du fait des choses inanimées était contenu dans l'article 1384 (Cf. Jossérand, *Cours de droit positif français*, T. II, n° 532).

Il est généralement admis, et d'éminents professeurs et juristes tels que MM. Capitain, Esmein et Mazeaud l'ont démontré, que le principe actuellement appliqué n'avait pas été envisagé au moment de la rédaction de l'article 1384.

La jurisprudence a donc donné aux textes que les tribunaux devaient faire respecter, une portée qu'ils n'avaient pas et a été ainsi à l'encontre même de la loi.

C'est sous la poussée de cette jurisprudence de plus en plus généralisée que le législateur de 1922 a modifié l'article 1384 et en a fait un texte d'une portée indépendante. Il n'en reste pas moins à l'heure actuelle que si la juris-

prudence est conforme aux principes contenus dans les lois, la pensée du législateur de 1804 a été interprétée dans un sens qu'elle n'avait certainement pas.

A la suite de la modification apportée à l'article 1384 du Code Civil (Loi du 7 novembre 1922) la responsabilité civile de l'automobiliste, en cas d'accident, se trouvait déjà fortement aggravée, mais cependant le conducteur du véhicule pouvait encore, après avoir prouvé qu'il n'avait commis aucune faute établir celle de la victime.

Malheureusement pour lui l'article 31 de la loi du 31 décembre 1922, dit Code de la Route, est venu pour ainsi dire empêcher l'automobiliste de prouver qu'il n'avait commis aucune faute.

Si tout conducteur d'automobile doit rester constamment maître de sa vitesse, c'est dans le but d'éviter les accidents. Toutes les fois qu'un accident se produit, à part les cas de force majeure, extrêmement rares, l'automobiliste n'était pas maître de sa vitesse puisqu'il n'a pu l'éviter; par suite il se trouve en faute.

Les cours et tribunaux auront donc toujours un motif pour condamner l'automobiliste et indemniser la victime.

Quel est donc actuellement le résultat de cette évolution de la responsabilité civile de l'automobiliste, tout d'abord au regard de ce dernier, et ensuite du point de vue social?

Les compagnies d'assurances, devant les condamnations de plus en plus nombreuses et de plus en plus élevées, ont été obligées d'envisager un relèvement des tarifs pour leur permettre de faire face aux engagements qu'elles avaient pris.

Les frais d'assurances ont alors lourdement pesé sur le budget de l'automobiliste, lequel, la crise aidant, ne peut plus entretenir qu'avec peine son véhicule, d'autant plus que par suite de l'incidence des impôts les taxes telles que celles sur l'essence ont augmenté considérablement les charges de celui dont la voiture est le seul moyen de travail.

Cette situation particulière à chaque automobiliste n'est pas sans avoir de répercussion sur le terrain social. Si elle se prolonge les conséquences en seront considérables.

Si l'automobiliste ne peut plus faire face aux frais nécessités par l'usage de son véhicule, dans lesquels sont comprises les primes d'assurances, et s'il a conscience de ses responsabilités et de ses devoirs, il cessera de circuler.

Il s'en suivra immédiatement une diminution importante des rendements des taxes sur l'essence et des impôts de toute nature gérant le com-

merce de l'automobile; d'où déficit budgétaire. L'industrie automobile, nécessaire à tout pays qui veut progresser, se trouvera bientôt dans une situation difficile par suite de la mévente des véhicules... Des usines seront obligées de fermer, et des ouvriers se trouveront en chômage...

Nous pouvons arrêter là l'énumération des conséquences sociales de la situation actuelle, car elle se présente déjà sous un jour tel qu'elle laisse entrevoir le pire.

Les condamnations prononcées au profit de victimes sont parfois tellement avantageuses pour ces dernières qu'on en est arrivé à constater que pour des préjudices insignifiants les victimes présentent des réclamations fort élevées, alors qu'il y a seulement quelques années aucune réclamation n'aurait été formulée.

Les compagnies d'assurances font bien tous leurs efforts pour résister à de telles demandes, mais elles ne sont pas secondées par les tribunaux qui allouent aux victimes la presque totalité de leurs réclamations.

La mentalité de l'accidenté est devenue telle que ce dernier cherche à tirer le meilleur parti possible de la situation, le plus souvent par des moyens que réprouve la morale.

Nous ne citerons pas les abus qui ont été provoqués par une telle mentalité, avec l'accord tacite des tribunaux qui n'ont pas réagi contre de semblables tendances. Il suffirait d'ouvrir n'importe quel journal professionnel des assureurs pour se rendre compte de l'importance du danger de l'heure présente.

Les dommages-intérêts, qui doivent être versés à la victime d'un accident, ont perdu de ce fait le caractère de réparation qui était le leur.

Toucher plus qu'il n'est dû n'est pas un acte répréhensible tout au contraire, car il est quelquefois sanctionné par des décisions judiciaires. Des tribunaux n'ont-ils pas alloué à des victimes d'accidents plus qu'elles n'avaient demandé?

Des victimes d'accidents n'ont-elles pas menacé de déposer une plainte contre l'auteur responsable pour obtenir une indemnité supérieure à celle qui leur était offerte?

Des amis intimes n'ont-ils pas fait condamner à des peines correctionnelles ceux qui leur avaient rendu service, pour obtenir une indemnité?...

N'ont-on pas vu deux personnes différentes se réclamer de leur qualité de père pour obtenir une indemnité importante en raison de la mort de leur présumé fils qui, durant sa vie, n'avait jamais connu de père?

Les tribunaux n'ont-ils pas sanctionné le droit à plusieurs concubines de réclamer une indemnité en raison de la mort de leur commun amant?

N'omettons pas non plus sans vouloir y insister davantage les faux témoins payés, les collusions entre victimes et automobilistes.

Nous pourrions citer encore de nombreux abus, mais il est préférable d'arrêter là cette triste énumération et de constater qu'il est temps de réagir si l'on ne veut pas voir l'anéantissement des principes fondamentaux de toute morale lesquels sont à la base des lois naturelles qui, jusqu'à présent, ont régi notre société.

Nous voyons par ce court exposé que la situation est grave tant au point de vue strictement individuel qu'au point de vue général. C'est pourquoi la nécessité d'envisager une loi d'exception pour le risque circulation semble devoir s'imposer, comme elle s'est imposée d'ailleurs en 1898 au point de vue Risque professionnel.

Les mesures destinées à améliorer la situation actuelle doivent répondre à deux préoccupations essentielles.

1^o Permettre à la victime d'un accident dont elle n'est pas responsable d'être indemnisée, mais seulement dans les strictes limites du préjudice subi.

2^o Ne pas grever injustement le budget de l'automobiliste.

Différentes réformes ont été préconisées, mais jusqu'à ce jour aucun des systèmes proposés ne répond d'une façon satisfaisante aux besoins énumérés ci-dessus.

1^o Assurance obligatoire.

2^o Nationalisation des Assurances.

3^o Fonds de garantie.

2^o Assurance obligatoire

Nous ne nous arrêterons pas à cette réforme dont l'inefficacité a été démontrée d'une façon lumineuse par M. Jules Cels dans son rapport du 19 juin 1931, annexe n° 5249 des documents parlementaires, pages 1209 et suivantes. Il convient d'ailleurs d'ajouter qu'elle n'améliore en rien la situation de l'automobiliste.

3^o Nationalisation des assurances

Nous ne croyons pas que cette réforme pourrait atteindre le but recherché, mais que bien au contraire elle produirait un effet des plus néfastes tant au point de vue moral qu'au point de vue strictement financier.

Avant d'étudier en détail les conséquences de l'institution du monopole des assurances, hâtonnons de dire que vis-à-vis de la victime, elle devrait être doublée de l'assurance obligatoire.

Les défauts présentés par ce système seraient identiques à ceux qui ont été trouvés dans le système précédent.

Il ne fait aucun doute que l'établissement du monopole des assurances pour être équitable serait très lourd pour les finances publiques.

Le rachat du portefeuille de toutes les compagnies serait très onéreux... L'indemnisation de tous les citoyens qui vivent de l'assurance agraverait encore la situation.

On ne peut brusquement priver de leur gagne-pain les quelque 300.000 citoyens et leurs familles qui sont des professionnels de l'assurance.

Le budget de l'Etat dans sa situation déficitaire ne peut permettre une pareille folie.

Il est bien certain d'autre part qu'à l'heure actuelle une très faible proportion des sinistres est réglée par voie judiciaire. En serait-il de même?

Le règlement serait laissé au bon vouloir de fonctionnaires, qui emploieraient comme dans toute administration de l'Etat une procédure de règlements administratifs, et par conséquent à date reculée... L'indemnisation viendrait donc très longtemps après l'événement qui a causé le préjudice.

Le fonctionnaire n'ayant aucun intérêt au règlement rapide du sinistre pourrait laisser le dossier dans ses cartons et le règlement amiable serait reculé d'autant.

La victime n'aurait-elle pas intérêt à actionner en justice l'auteur de l'accident pour obtenir plus rapidement satisfaction? Ne verrions-nous pas une recrudescence des procès et une embûche terrible des rôles des cours et tribunaux?

L'évaluation du préjudice serait laissé au bon vouloir de fonctionnaires, lesquels, n'ayant aucun intérêt financier dans le bénéfice d'exploitation du monopole, pourraient accorder des indemnités exagérées.

Est-on bien sûr que la politique n'interviendrait pas dans le règlement des litiges et que tous les fonctionnaires, qui décideraient des indemnités à allouer, seraient à l'abri des discussions et des intrigues...

N'y a-t-il pas lieu de croire que les victimes d'accidents, devant être réglées par l'intermédiaire des percepteurs et sur le budget de l'Etat, n'augmenteraient pas leur réclamation en faisant jouer tous les moyens à leur disposition pour obtenir satisfaction.

Il ne faut se faire aucune illusion sur les répercussions financières de l'exploitation du monopole des assurances, car au cas de déficit, ce dernier devrait être comblé par des crédits votés dans le budget.

La gestion de l'Etat ne saurait être aussi efficace que celle des organismes privés, intéressés

directement à l'affaire, et pourtant ces derniers arrivent juste à couvrir leurs frais généraux, laissant un très mince bénéfice à ceux qui ont apporté leur concours financier.

Il n'est donc pas imprudent de dire que la gestion de l'Etat serait sûrement déficitaire.

On ne saurait accroître surtout actuellement les charges du budget de l'Etat.

N'y aurait-il pas lieu de craindre que la prime d'assurance, qui serait versée entre les mains du perceleur, ne soit employée à tout autre chose qu'au règlement des sinistres et ne vienne à être considérée comme un impôt, subissant ainsi en raison de besoins financiers urgents des augmentations injustifiées?

Ne voyons-nous pas à l'heure actuelle tous les individus à quelque classe de la Société qu'ils appartiennent se plaindre de la crise de moralité que nous subissons. Ne serait-ce pas aggraver le mal que de permettre, même sous prétexte de réparation d'un préjudice subi, d'émerger au budget de l'Etat.

Il est plus qu'en tous autres temps nécessaires de préserver la réparation des accidents de circulation des lenteurs administratives et des intrigues, si nous voulons contribuer au redressement moral de la nation.

Ces différentes raisons nous amènent à conclure que l'établissement du monopole des assurances serait inefficace à améliorer la situation actuelle et par conséquent doit être écarté.

4^o Fonds de garantie

Il ne s'agit en l'espèce que d'appliquer à l'assurance automobile le principe qui se trouve à la base de la loi du 9 avril 1898 sur les accidents du travail. Il n'est pas besoin de rappeler que le fonds de garantie est destiné à servir, aux lieux et places du patron défaillant, les rentes et indemnités dues aux victimes d'accidents du travail.

L'établissement du fonds de garantie en matière d'accidents automobiles serait déjà un pas vers l'amélioration recherchée vis-à-vis des victimes d'accidents, mais tel qu'il a été envisagé, il ne saurait satisfaire l'esprit d'équité et de justice de la majorité des citoyens.

Il faut alimenter ce fonds de garantie, sans que les finances publiques aient à intervenir.

Tout d'abord il faut écarter le mode d'alimentation de ce fonds de garantie au moyen de taxes perçues sur les primes d'assurances, car ce serait les automobilistes prévoyants qui paieraient pour ceux, qui, insouciants de leurs responsabilités, ne souscriraient pas de police d'assurance.

(à suivre).

MIAMI

sa cuisine
ses prix
son jardin
son cadre
uniques

plat du jour 5 et 6 francs — pas de couvert
141, avenue malakoff, paris — passy 19-88

Le Chapon Fin

"LA TABLE DES GOURMETS"
PORTE MAILLOT (Angle Avenue Malakoff)
Prix très abordables • Salons pour Banquets



NOUS AVONS GLANÉ, CECI POUR VOUS!

STATISTIQUES.

Si l'on en croit les statistiques de la Gendarmerie les accidents les plus graves arrivent après des passages dangereux, endroits où les automobilistes ont ralenti, où ils se réunissent en paquets, et à la sortie desquels chacun veut doubler son confrère souvent imprudemment.

A un de ces endroits critiques voici les résultats enregistrés:

| Années | Nombre d'accidents | Blessés | Dégâts matériels |
|--------|--------------------|---------|------------------|
| 1932 | 9 | 4 | 7 |
| 1933 | 8 | 2 | 6 |
| 1934 | 2 | 0 | 2 |

On ne peut nier que c'est là une nouvelle preuve de la réussite de l'action des Vieux du Volant!

Merci pour eux!

PARMI LES DECRETS...

Plusieurs décrets-lois intéressaient dans le dernier train la circulation automobile. Nous en parlerons plus amplement une autre fois; mais nous ne pouvons résister au désir de communiquer certains passages qui montrent une certaine compréhension des besoins de l'automobile qui, si elle était soutenue par tous les automobilistes groupés derrière une association énergique, pourraient donner de fort beaux résultats.

SUR LE POUVOIR DES MAIRES.

« Le plus souvent les éléments locaux aggravent considérablement les difficultés de la circulation générale : occupations abusives des trottoirs qui rejettent les piétons sur la chaussée, stationnement des véhicules, foires et marchés, création de sens unique, interdiction de dépasser certaines vitesses très faibles ou de doubler, toutes interventions des autorités locales qui contrarient les besoins de la circulation à grande distance.

« Le maintien d'un pareil état de choses n'est évidemment pas conciliable avec le caractère d'itinéraires routier appellés à canaliser les grands courants de circulation nationale et internationale. Des réformes immédiates s'imposent si l'on ne veut pas rendre vains les sacrifices financiers que l'Etat s'impose pour la circulation de ce réseau de grandes routes. »

Bien des Vieux du Volant sont ou Maires, ou Conseillers Municipaux : ils pourront utilement agir en s'inspirant de ces considérations.

LE FONDS DE COURSES.

Nous avons été des premiers à encourager nos lecteurs à apporter leur cote part à la Souscription pour le Fonds de Courses, destinée à subventionner la construction d'une voiture française capable de lutter avec l'étranger et organisée par la Fédération Nationale des Clubs Automobiles.

Malheureusement la réussite n'a pas l'air de venir vite et certains échos mêmes vont certainement en hâter la faillite. Que penser en effet des lignes suivantes :

« Or vous savez — où, sinon, nous allons le préciser — où nous en sommes vis-à-vis des douze millions considérés comme nécessaires.

« D'une part, un compte de recettes portant sur la vente d'insignes, sur les prélevements aux manifestations sportives et une subvention spéciale de la F. N. C. A. F. laisse apparaître un solde créditeur de 87.558 fr. 80 (30 septembre 1935).

« D'autre part, à cette même date, le fonds de courses dispose d'un solde de 236.084 fr. 60 ainsi obtenu : souscription 460.583 fr. 60, d'où il faut déduire 224.500 francs dépensés à la gloire du Grand Prix de l'A. C. F.

« En additionnant les deux soldes, nous trouvons donc 323.641 fr. 40 qui composent en tout et pour tout, après plus d'une année d'efforts le fonds de courses destiné à sauver le sport national.

« Mais il est d'autres chiffres plus éloquents encore à rapprocher de ceux-là. Le solde du premier chapitre ci-dessus énoncé — insignes et prélevements, plus subventions F.N. C.A.F. — est de 87.558. fr. 80 pour une recette de 216.059 fr. 50! La différence? Frais administratifs...

« Et l'on peut écrire sans altérer la vérité, qu'à l'heure actuelle, les 323.642 fr. 40 dont le fonds de courses dispose présentement, sont tout ce qui reste de 676.643 fr. 10 coqués par fractions de vingt sous, ou de dizaines de milliers de francs...

« Combien faudra-t-il donc extirper à la charité publique pour arriver aux douze millions? »

Et c'est publié par le Bulletin du Motocycle Club de France, un des plus actifs organisateurs d'épreuves sportives, entre autres le Tour de France et les Grands Prix de France!

A LA S.I.A.

La Société des Ingénieurs de l'Automobile a réinauguré le 26 novembre 1935, son cycle de réunions mensuelles par deux conférences qui ont soulevé un vif intérêt parmi les auditeurs.

En ouvrant la séance, le Président, M. Maurice Goudard, qui avait à ses côtés M. Pineau, Directeur de l'Office National des Combustibles Liquides, et les membres du Conseil de la S.I.A., souhaita la bienvenue aux auditeurs et profita de la distinction qui venait d'être accordée dans l'ordre de la Légion d'Honneur à M. Eugène Mathieu, Président-Fondateur de la S.I.A., pour le remercier du dévouement qu'il avait témoigné comme Président pendant les six années qui marquèrent les débuts de la S.I.A.

M. Maurice Goudard fit un exposé rapide de l'état de la question « Voiture S.I.A. » et d'ona des précisions sur les résultats obtenus : 48 « directives », 52 « avant-projets » sont parvenus à la Société, soit au total : 100 études de voitures conformes au programme précis fixé par le règlement « Voiture S.I.A. ». Le Jury termine actuellement ses travaux d'appréciation et de classement des « directives » et ses conclusions seront établies d'ici peu.

LE BUREAU D'ACHAT

DE "AU VOLANT"

organe de propagande des produits français

est en mesure
de vous faire

ECONOMISER jusqu'à 40 %.

SUR HOTELS ● BAGAGES ● TAILLEURS ● IMPERMEABLES
PARAPLUIES ● ROBES ET MANTEAUX ● FOURRURES ● PARFUMS
MAROQUINERIE ● JOAILLERIE ● HORLOGERIE ● MEUBLES
● APPAREILS MENAGERS, DE CHAUFFAGE, D'ECLAIRAGE ●
COUTELLERIE ● LINGE DE MAISON ● OPTIQUE ● PHOTOGRAPHIE
TOUS ARTICLES DE SPORT ● STYLOS ● LIVRES ● T.S.F.
CHAMPAGNE ● PORTO ● ETC.

TOUS CADEAUX POUR LES FÊTES

Tous renseignements vous seront envoyés par retour du courrier

Aucune commande concernant l'automobile ne peut être réalisée par le Bureau d'Achat.

nous recommandons ce mois-ci :

COSTUME DE SKI.

veste courte, col transformable à large revers, pantalon long norvégien. Forme très élégante. Homme ou dame.

Valeur 200 frs

PRIX. 99 frs

pour noël pour le 1^{er} janvier

nous nouvons vous fournir

TOUS VOS CADEAUX

par exemple :
sac de dame (à partir de **50 frs**)
trousse de voyage » **45 frs**
parfums » **20 frs**
joaillerie, horlogerie, photographie, stylos, articles de sport.
(sur tous ces articles économie de 40 % environ).

EQUIPEMENT SKI

comprenant costume, chaussures, skis et fixation, bâtons, mouffles, chaussettes.

(Tous ces articles de première qualité).

Valeur 460 fr.

PRIX 350 frs

NOUS VOUS SIGNALONS ÉGALEMENT NOS PARFUMS

Ces prix exceptionnels seront maintenus du 15 décembre au 15 janvier

Prière d'envoyer les commandes accompagnées du montant de l'achat à « Au Volant » qui transmettra



CHEZ LES VIEUX DU VOLANT

Notre but :

réunir amicalement les anciens de l'automobile à la compétence indéniable, afin de travailler à la Sécurité de la Route.

Notre programme :

éducation des usagers de la route : création d'une « Police Auxiliaire de la Route ».

Notre action :

diffusion par la presse et la T. S. F. des Conseils de Prudence; conférences à la T. S. F. sur les dangers de la route; perfectionnement de l'éducation automobile des Cadets des Vieux du Volant.

Nos résultats :

le nombre des accidents a diminué, par rapport à celui de 1933, de 26 % au cours de 1934.

VISITES DE SÉCURITÉ

NOTRE projet de Police Auxiliaire de la Route réalisé partiellement, mais d'une manière efficace, immédiatement nous avons tourné nos efforts vers des réalisations nouvelles.

Lors de la dernière réunion de notre Comité, en dehors des questions d'administration générales qui y furent traitées, notre Secrétaire Général développa une idée dont il avait réunis les premiers éléments.

Cette idée? Que les Vieux du Volant organisent pour les véhicules automobiles des Visites Gratuites de Sécurité.

Voici comment on procéderait : les automobilistes seraient avertis que tel jour, à telle heure et à tel endroit il y aurait Visite Gratuite de Sécurité pour leurs automobiles. Il leur suffirait de se présenter et là, des personnes vérifieraient le réglage des freins, celui des phares, l'état des pneus. Les constatations faites seraient consignées sur une fiche remise au propriétaire du véhicule. Avec cette fiche il lui serait facile de faire procéder aux réglages nécessaires et lors d'une prochaine Visite Gratuite de Sécurité il lui serait loisible de venir faire constater le bon réglage de ses freins et phares et le bon état de ses pneus. En cas d'accident, cette fiche ainsi remplie constituerait un testimonial en faveur de l'automobiliste la possédant.

Surtout ces visites permettraient l'élimination d'un grand nombre de véhicules défectueux sur ces trois points, donc extrêmement dangereux.

Naturellement le corollaire de cette organisation serait de rendre obligatoire ces visites. Nous n'en sommes pas encore là; mais avec la bonne volonté de chacun, des résultats appréciables peuvent déjà être obtenus.

Aussi notre Comité a retenu ce projet de Visites Gratuites de Sécurité; dans quelque temps la première sera organisée à Paris; très rapidement elle s'étendront à tous les départements.

Les Vieux du Volant, par cette initiative absolument originale, viennent de faire encore œuvre utile. Chaque adhérent doit lui aussi contribuer activement à l'œuvre de plus en plus précise de son association; le meilleur moyen, le plus simple, celui qui est à la portée de tous, consiste pour chaque Vieux du Volant à nous amener un de ses amis, un seul.

Le nombre doit, en effet, appuyer les efforts de notre Comité. Plus nous serons, plus vite nous réussirons à faire renaître cette Sécurité de la Route disparue.

Faites donc remplir à un de vos amis la demande d'inscription ci-jointe, ce sera les étrennes de votre Président, celles qui lui iront le plus au cœur!

Merci!

Docteur M. FRINGUET,
Président-Fondateur des « Vieux du Volant ».

Vieux du Volant

au siège de votre
ASSOCIATION
VOUS trouverez

INSIGNE-VOITURE. . . . 25 Frs
INSIGNE-BOUTONNIÈRE . . . 5 Frs
FANION-VOITURE. . . . 5 Frs

des RÉUNIONS

amicales

sont organisées de 16 à 20 h.
ou à 20 h. 30
pour

Les Vieux du Volant Les Cadets des Vieux du Volant

à

Avignon, Bordeaux, Grenoble
La Rochelle, Lyon, Marseille
Nice, Paris.

(Voir à ces villes dans la Rubrique :
délégués, maisons recommandées, réunions)

L'ENTRAIDE

Cette rubrique de petites annonces est réservée aux membres des Vieux du Volant et aux Cadets des Vieux du Volant. A l'heure où le 7.000^e membre est dépassé, ceux qui ont recours à « L'Entraide » sont assurés d'atteindre le but recherché.

Assurance donc quant au résultat, mais assurance-garantie également quant à l'affaire traitée. Les transactions annoncées ci-dessous se passent entre membres d'un même club; la demande d'emploi est relevée par un camarade de club; l'offre d'emploi est faite par un collègue où trouver, en effet, plus de garantie qu'au sein des « Vieux du Volant », dont les liens de camaraderie s'affirment chaque jour.

Grande diffusion, garantie morale assurée, tout cela pour le prix tout à fait modique de 5 francs la ligne de 45 lettres, signes ou espaces, payables à l'envoi de l'annonce à passer.

OFFRE D'EMPLOI

RECHERCHONS personnes bien introd. Coop. Administrat., Usines, Pharmac., Coiffeurs, Paris-Province. Ecrire Parfumerie Doublet, 54, rue du Landy, Saint-Ouen (Seine).

DEMANDES D'EMPLOI

VAINCU PAR LA CRISE. 35 ans, marié, 3 enf. ay exlp. indust. moyen. pendant 10 a. Recher. sitiat. (auto, access. pneus, huiles, ess. assur. alimant.). Voyagerais région indif. Référ. 1^{er} ordre. B. inst. et prés. S. con. tech. et com. Rp. aux af. Permis 1918, con. compt. partie double. Ecr. no 5641, Au Volant.

DAME capable trav. bureau. Demande emploi. 600 francs par mois. Ecr. Au Volant qui transmettra.

INSPECT. auto, essences, huiles, outil., garan., pneus, etc., cherche situation simil. Ecr. 5472 à « Au Volant » qui transm.

MECAN. dépan. âge 25 ans, ch. emploi dans garage pour entret. voitures ou chauffeur. Réf. sér., possède tous permis de conduire. Bertrand, 2, rue Lalande, Paris (14^e)

CHAUFFEUR-MECAN., 19 ans, de voit. dont 2 ans Hispano, excell. réf. dem. emploi. Ecr. Ch. Bordarier, 31, imp. Nicop. Bordeaux.

INSPECTEUR hon. de l'U.N.A.T. dem. situat. direct. inspect. ou analog. dans aff. auto. S'adr. no 298 au journal qui transmettra.

37 ANS. Je cherche situation : ajusteur-mécanicien, très au courant réparations, conduite voiture, bonnes référ. Ecrire 366 à « Au Volant ».

INSPECTEUR ROSENGART ch. situat. simil. Permis 1902. Tirs ds l'auto. Possède voiture Ecr. 4480 au journal qui transmettra.

CHAUFFEUR-MECANICIEN, 15 ans de vol. init. Excel. réf., demande pl. ou emploi rémun. dans l'auto possède pet. garan. Ecr. Vidal, 1, bd Jean-Jaurès, Boulogne (Seine).

AUTOS

VOITURETTE légère Panhard et Levassor (expos. Grenoble 1925). Diplômée reconnue 10.000. Au plus offr. à part. de 9.000 Amouroux, 15, rue Lafayette Belestia (Ariège).

VIEUX TACOTS

PHAETON HURTU 1898 à vendre par part. M. R. Lavallée, 5, place de la République, Levallois-Perret. Pér. 23-50.

1898 vis-à-vis de Dion Bouton. Excellent état. A pris part Rallye des Ancêtres (Paris-Château-d'Urfé-Paris), manifestation La Baule. S'adresser pour essais et vente : Dion Lena-Automobile, 10, rue Fresnel, Paris.

ROCHET 1900. Vis-à-vis en état de marche. Prix intéressant. A déjà pris part à sortie Vieux Tacots. — S'adresser « Au Volant » qui transmettra.

DIVERS

A VENDRE prox. Alger. gr. passage. St. Balaïre. Sup. gar. St. Service. Ag. Renault. Pays tr. riche. Poste ess. lavage, graiss. Técalémít. Ecr. no 2026 au bureau du Journal.

AYANT inter. invention concern. carburation ch. associé capital pour exploit. Salvini, 23, rue Liberté, Mantes-sur-Seine.

PIANO Caveau très bon état. A vendre. S'adresser « Au Volant » qui transmettra.

MUSCAT VIEUX EXTRA DOUX. 150 Véritable nectar. 10 litres franco 100 frs. Bonbonne comprise. Limouzy, R. Pasteur, Perpignan. V.d.V.

CAVES DE SAINT-MARTIN DE FRIGOLET, ne vend que l' recol. Déguster « Clos St-Martin » 1933. Caisse 20 bout.: 135 fr. co. Leur « Cadillan » 1935 10^e en fut à 1 fr. 80, fut fact. et repris si rend en bon état. Gautier, « Cadillan » Graveson. Provence.

CHARLES MASSE, viticult. Val-Roche, Vouvray (I.-et-L.), ne vend que sa récolte.

UN SUCCÈS

TRÈS BELLE FÊTE POUR NOTRE 4^e BANQUET

Jamais nous n'avions encore été aussi nombreux à un de nos banquets annuels. Des attractions qui amuserent, une tombola gratuite qui distribua de fort jolies choses utiles, bonnes et importantes

Notre quatrième banquet annuel fut un véritable succès. Succès car tous nos camarades furent heureux de leur soirée, succès car nous ne fumes jamais réunis aussi nombreux pour cette fête de fin d'année...

Après le dîner très agréablement servi, notre président, le Docteur Fringuet, ne se fit pas faute de dire toute sa joie devant cette manifestation de l'amicale camaraderie qui s'amplifie chaque jour davantage au sein des Vieux du Volant. Rapidement il indiqua combien les Vieux du Volant avaient lieu de se réjouir puisque leur association, à l'encontre de beaucoup d'autres, ne cesse de grandir et de remporter des succès dans une période où il est permis de dire que pour réussir il faut beaucoup de travail, de dévouement, d'énergie. Notre Président rappela aussi notre dernier succès : l'organisation partielle de notre projet de Police Auxiliaire de la Route, dont la réalisation complète seule peut arrêter définitivement la presque totalité des accidents d'automobiles.

M. Adolphe Chéron, ancien ministre, député de la Seine, qui présidait notre fête, l'assura non seulement de son dévouement, mais aussi des succès que les Vieux du Volant continueront de plus en plus à recueillir étant donné l'utilité de leur programme.

Enfin le Marquis de Dion, sénateur, rappela très simplement les difficultés auxquelles se heurtèrent les premiers automobilistes oubliant modestement que c'est grâce à lui en grande partie que ces premiers obstacles furent vaincus. Il termina en soulignant que si les difficultés actuelles sont différentes de celles d'avant 1900, il importe qu'une association active, sympathique et énergique les écarte de la route des automobilistes modernes : c'est l'œuvre qu'il est heureux de voir réaliser par les Vieux du Volant.

Tout de suite après les différentes attractions furent présentées : Pol Bar, exentrique musical, amusa énormément l'élégante salle qu'était notre banquet; puis Mlle Marcelle Paget réjouit l'assistance par quelques chansons bien choisies et bien chantées; la vedette, Nalpach, remporta un très vif succès tant avec ses histoires drôles, ses chansons, qu'avec ses imitations et ses danses; enfin le caricaturiste Roll nous fit comprendre comment le dessin peut être aussi spirituel que la meilleure chanson du plus réputé chanteur montmartrois. Et pendant tout ce temps un accompagnement très habile était réalisé au piano par Mme Winkopp.

Déjà la soirée était fort avancée et il restait la tombola à tirer: 60 lots! Il y avait deux gros lots à choisir : un graissage central Monocoup, offert par notre camarade M. Brauda et un poste de T.S.F., Auto-Home, offert par la revue Au Volant. Les heureux gagnants furent respectivement nos camarades R. Daumail et A. Poggi. Ce fut ensuite la cascade des lots : bougies A.C., pull-over City-Sports, fleurs Beaumann, chocolats Menier, accessoire de fumeur Levitan, indicateurs de direction Brauda, un parapluie Léglise, réveils Meyer, porte-monnaie Renault, parfums Bourgeois, coussin Arbey, sac Bourson, raquette Majoie, une pelle à tarte des Galeries Barbès, trousse de toilette Bourson; plusieurs de nos camarades nous avaient offert aussi des lots : M. Brauda (2 lots) qui a été déjà nommé, Mme Hulé (sucres d'orge de Tours), M. France (pare-soleil, bidons de nettoyant), M. Didelot (pendulette), M. Zwalen (briquet de bureau), M. Dupont (six bouteilles de champagne), M. Cuzel (5 bouteilles de cham-

Cette succession de moments agréables — dîner, attractions, tombola gratuite — était terminée au contentement de tous les participants; mais des « enragés » continuèrent cette fête si réussi et les échos nous apprirent que bien de nos camarades ne rentrèrent pas très tôt cette nuit.

Vive les Vieux du Volant!

Remarqués parmi l'assistance, en dehors des personnes déjà citées : M. Hugot, Président du Mérite Civique, M. Pierangeli, sous-préfet de Rambouillet, M. Eric Nessler, Champion de France du vol à voile, Mlle Brauda, internationale de hockey, M. Péricaud, président de la Chambre Syndicale des Experts-comptables, M. Boissonnet, maire-adjoint du 12^e, M. Merlin, directeur des Documents coloiaux, M. Merret, Conseiller du Commerce extérieur, etc...

VOICI LES ADRESSES DES AIMABLES DONATEURS

M. BRAUDA « Monocoup », 13, rue Michelet, Boulogne-s.-Seine (Seine).
Bougies A.C., 89, bd de Lorraine, Clichy (Seine).
CITY-SPORTS, 96, rue de Miromesnil, Paris.
André BAUMANN, 96, boulevard Montparnasse, Paris.
Chocolats MENIER, 56, rue de Châteaudun, Paris.
LEVITAN, 63, boulevard Magenta, Paris.
Etabl. LEGLISE, 7, rue Sainte-Appoline, Paris.
M. MEYER, 139, boulevard Sébastopol, Paris.
M. RENAULT, 22, rue des Quatre-Fils, Paris.
Parfums BOURGEOIS, 43, avenue Marceau, Paris.
Meubles ARBEY, 80, faubourg Saint-Antoine, Paris.
M. BOURSON, 22, rue de Paradis, Paris.
Galeries BARBES, 55, boulevard Barbès, Paris.
M. CUZEL, Au Touriste, 85, avenue Grande-Armée, Paris.
M. DUPONT, le créateur des bars Dupont.
M. FRANCE, accessoires automobiles, 59 fbg Bannier, Orléans (Loiret).
Mme HULE, Le Gué du Roy, Vilébourg (Indre-et-Loire).
M. DIDELOT, 6, rue Hotel-Dieu, Poitiers (Vienne).
M. ZWALEN, 32, rue de Londres, Paris.

Pour notre police auxiliaire de la route

P'usieurs de nos camarades nous demandent des imprimés pour nous faire les rapports des fautes au Code de la Route dont ils sont témoins. Pour le moment nous n'en avons pas encore édités, certaines réalisations plus précises étant en cours, mais les Vieux du Volant n'ont qu'à nous communiquer dans cet ordre et en quelques mots les renseignements nécessaires : 1. Numéro du véhicule; 2. Date et heure; 3. Lieu; 4. Faute constatée. Ces rapports sont ensuite transmis par nos soins sur un modèle uniforme. Rappelons également qu'ils doivent être faits sous la foi du serment.

L'ANTHÈNE AUGMENTE LA PUISSANCE



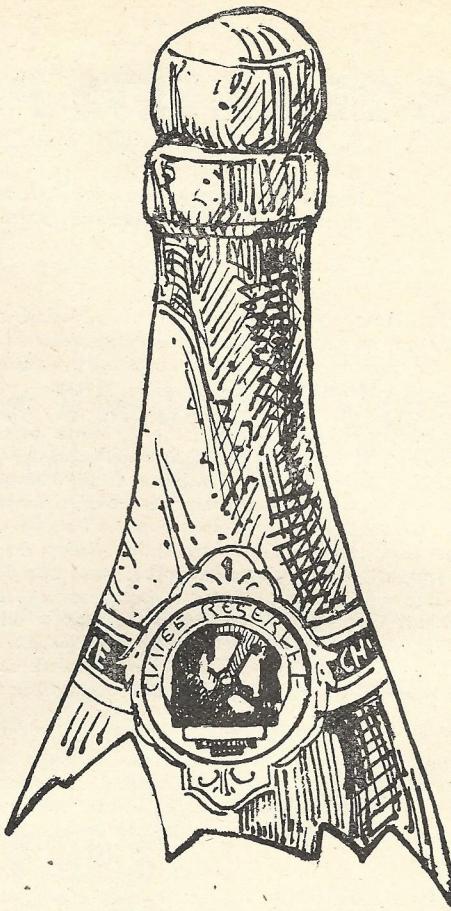
L'ANTHÈNE DIMINUE LA CONSOMMATION

L'ANTHÈNE
SUPERLUBRIFIANT DE L'ALCOOL
TRANSFORME LE POIDS LOURD
EN SUPERCARBURANT

RÉSULTATS CONFIRMÉS AUX ARTS & MÉTIERS
BROCHURE TECHNIQUE ILLUSTRÉE SUR DEMANDE

L'ANTHÈNE, 41, Av. de Rueil, NANTERRE

O.C.I.P.

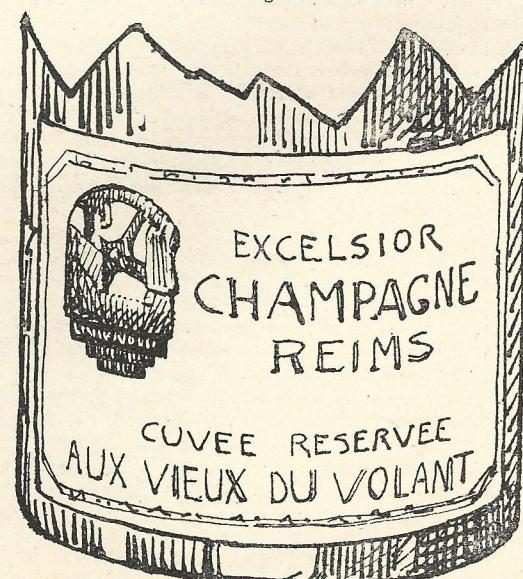


VOTRE CHAMPAGNE

— aux armes des Vieux du Volant —

| | |
|---------------------------|---------|
| Panier 6 bouteilles | 75 fr. |
| Caisse 25 — | 275 fr. |
| — 12 — | 140 fr. |

Commandes au Bureau d'Achat de « Au Volant » qui transmettra. Joindre le montant de l'achat à la commande. Spécifier demi-sec, sec ou brut. Franco gare ou domicile.



VIVEZ DANS L'AIR PUR
AVEC
BONODOR

adopté par toutes les
grandes administrations

DÉSINFECTE, DÉSODORISE, PURIFIE
c'est

“le désinfectant à bonne odeur”

Demandez échantillons gratuits et mode d'emploi
à MM. CRINDAL & JEANNOT Vieux du Volant
52 à 56, rue de Landy, SAINT-OUEN (Seine)

Téléphone : Clignancourt 01-22

Pour Paris et la Banlieue démonstration gratuite
sur simple demande

Ecrivez à nos annonceurs de la part de AU VOLANT, vous serez servis avec encore plus de soin

ENTRE NOUS...

● Le 7 novembre dernier les Vieux du Volant des Alpes-Maritimes, auxquels s'étaient joints nos camarades de passage, fêtaient à Nice l'inscription de notre 7.000^e membre — chiffre déjà bien dépassé! — Ce banquet mensuel, toujours organisé par notre actif délégué M. Fonrouge, eut beaucoup de succès, comme il est de règle d'ailleurs pour toutes les manifestations des Vieux du Volant et en particulier celles des Alpes-Maritimes.

● Nos camarades Léon Bathiat, Président des Vieilles Tiges, vient d'être promu commandeur de la Couronne d'Italie, et Chassagne chevalier de la Légion d'honneur. Toutes nos félicitations.

● Notre camarade Eric Nessler, champion de France de durée et de distance du vol à voile, vient de partir en mission en Afrique du Nord. Il avait été fait quelques jours avant chevalier de la Légion d'honneur. Toutes nos félicitations.

● Notre camarade André Beaumann, le fleuriste bien connu, vient d'organiser un véritable jardin floral en plein Paris. Cette initiative peut compter comme une très belle manifestation artistique, dont nous sommes heureux de la féliciter.

● A Saint-Rémy-de-Provence, nous venons d'obtenir le dégagement d'un croisement dangereux grâce à l'amabilité du Maire de cette localité. Nous lui gardons beaucoup de gratitude pour les mesures qu'il a bien voulu prendre.

● Nous apprenons les décès de MM. Jacques Mainfroy, de Juan-les-Pins, et Léopold Gantier, de Ferrière, membres de notre association. Que leur famille trouvent ici l'expression de nos sincères condoléances.

● Notre délégué du Vaucluse, M. Félix Cler, d'Avignon, vient d'avoir la douleur de perdre sa mère. Nous le prions de recevoir l'expression de la sympathie émue des Vieux du Volant.

Nos réunions hebdomadaires

La bonne nouvelle que nous annonçons dans le dernier numéro de « Au Volant », et intéressant les réunions parisienne sera bientôt réalisée complètement : notre camarade J. Cuzel nous a assuré en effet que le 15 décembre au plus tard nous pourrions utiliser la salle qu'il a fait construire pour nos réunions!

Des camarades nous ont suggéré d'y organiser des bridges, nous le ferons bien volontiers; nous prions même chacun de nous transmettre les suggestions qu'il aurait à faire à ce sujet.

D'autre part rappelons les réunions de Lyon, Bordeaux, Nice, Grenoble, La Rochelle, Avignon, mises sur pieds avec un très grand dévouement par nos délégués Fonrouge, Belis, Gersan-Lévy et Malaval, Piolet, Hertlin, Cler. Ce sont là des centres où les Vieux du Volant se réunissent avec un plaisir indéniable. Nous encourageons vivement ceux de nos camarades qui n'y ont pas encore été à s'y rendre pour prendre contact : ils ne le regretteront point.

NOTRE CONCOURS

A. DELAPORTE champion du mois de novembre !

À près la parution du numéro de novembre où nous annonçons qu'aucun concurrent n'avait réuni un nombre de points suffisant pour enlever la médaille d'argent mensuelle, plusieurs de nos camarades en avaient été alarmés; les résultats de ce mois-ci prouvent bien ce dont nous n'avions jamais douté : il suffit de faire confiance aux Vieux du Volant. Les ressources de notre groupement sont innombrables et l'énergie de son activité lui permet d'augmenter même dans les périodes les plus difficiles. D'ailleurs notre concours d'adhésion pourrait ne pas compter de concurrent sans avoir pour corollaire l'arrêt de la marche en avant des inscriptions : il suffit de lire le règlement de ce concours pour s'en convaincre.

L'intérêt du plant d'action sort vainqueur de tout ce qui, pour d'autres associations, est sujet à ralentissement. Il suffit de propager autour de soi les innovations, les réalisations de notre association pour qu'immédiatement ceux qui peuvent y adhérer comprennent que leurs intérêts d'automobilistes leur font un devoir d'être des nôtres. C'est tellement vrai que ce mois-ci notre médaille d'argent de novembre est remportée par un nouveau venu, notre camarade A. Delaporte, qui totalise 18 points et n'a pas fini! Derrière lui se classe notre actif ami, A. Dumais, depuis peu inscrit au Concours avec 10 points. Enfin notre dévoué délégué de Nice, M. Fonrouge totalise 6 points, adhésions recueillies au cours des organisations qu'il met chaque semaine sur pied avec le succès que l'on connaît.

Voici donc le classement officiel (!) : 1^{er} A. Delaporte (18 pts); 2^{er} A. Dumais (10 pts); 3^{er} M. Fonrouge (6 pts).

Enfin attention, c'est à la fin de ce mois que sera décernée la Médaille d'Or 1935 et l'on nous annonce des outsiders!

Voici pour les nouveaux membres, le règlement de ce concours (des demandes d'inscription sont à leur disposition au Siège) :

Article premier. — Toute personne, membre ou non des Vieux du Volant, peut prendre part à ce concours, à condition d'en inscrire au Siège.

Art. 2. — Ce concours est mensuel et basé sur le nombre des adhésions faites dans le mois en cours.

Art. 3. — Le classement s'obtient par addition de points : pour une personne étrangère aux Vieux du Volant et pour un membre des Vieux du Volant, chaque adhésion compte 3 points; pour un délégué des Vieux du Volant, chaque adhésion compte 1 point; pour être classé il faut au moins totaliser 5 points.

Art. 4. — La personne ayant totalisé dans le mois le plus grand nombre de points avec un minimum de 15 points recevra la Grande Médaille d'Argent des Vieux du Volant.

Art. 5. — La personne ayant totalisé dans l'année le plus grand nombre de points avec un minimum de 100 points recevra la Grande Médaille d'Or des Vieux du Volant.

Enfin, remercions « Au Volant » qui offre gratuitement, chaque mois, au gagnant du concours, à condition qu'il ait fait au moins 20 adhésions dans le mois, un emplacement publicitaire d'un quart de page.

HOTELS SAINT-JAMES & D'ALBANY — PARIS

211, rue Saint-Honoré

202, rue de Rivoli

PLEIN CENTRE — 300 Chambres — 150 Salles de Bains — VUE SPLENDIDE sur JARDINS des TUILERIES

JARDIN INTERIEUR donnant grande tranquillité aux chambres — Chambres dep. 20 fr. avec salle de b. dep. 35 fr. avec pension dep. 60 fr.

Eau chaude et froide dans toutes les chambres et téléphone avec la ville — Tel. OPERA 02-30 à 02 37

M. Paul LERCHE, Directeur et Membre des « VIEUX DU VOLANT » sera très heureux de vous recevoir chez lui et de garer gratuitement votre voiture dans une cour de l'Hôtel

Carte no 1014

Adr. Télégr. : JAMALBANY-III PARIS

Délégués, Réunions et Maisons Recommandées

Les noms et adresses des délégués sont en italique.

Les Maisons recommandées sont titulaires de notre panonceau.

AIN. — Dél. dép.: *D. Duhem*, 32, rue de la Gendarmerie, Bourg. T. 0. 42; dél. rég.: *M. Michot*, avenue de la Gare, Ambérieu; *J. Janin*, 2, place Emile-Zola, Oyonnax; *H. Duchêne*, Belley, T. 11.

Bourg. — GRAND HOTEL TERMINUS, dans son parc. B. gîte, b. chère, fines bout. T. 1.21. **Saint-Germain-de-Joux.** — HOTEL REYGROBELLEY. Tcf. Restaurant réputé. T. 11.

Tenay. — GARAGE MODERNE CITROEN. Réparations sérieuses et rap. dépan. T. 12.

ASNE. — Dél. dép.: *E. Joanno*, 19, boul. Camille-Desmoulins, Soissons. T. 7.69. Dél. rég.: *M. Pérusson*, 8, rue Paul-Vivien, Laon. T. 4.72. *E. Moisselin*, 32, r. d'Aumale, Saint-Quentin. T. 29-65.

Tergnier. — TERGNIER AUTOMOBILE. Atel. modér. Mécan. gle, ser. T. 79.

Villers-Cotterets. — GARAGE DU CENTRE. Mécan. concr. dépan. T. 1.10.

ALGERIE. — Dél. dép.: *F. Rouzaud*, 29 bd Carnot, Alger; *J. Gormand*, 34, rue R-de-Fleury, Constantine : T. 3.00; *L.-G. Génette*, 27 bis, rue de la Vieille-Mosquée, Oran. T. 246-70; dél. rég.: *L. Chicard*, à Mostaganem. T. 2.69. *M. Martinez*, Inkerman. T. 0.40.

Alger. — MUSEUM GARAGE, 146, Télémy. Station Service, Rép. serv. tt. marq. T. 80.73.

Alger-Vialar. — STATION SERVICE STANDARD, tout le ravitaillement des V.d.V.

ALLIER. — Dél. rég.: *P. Bournat*, 4, r. Jardet, Vichy. T. 29-19; *L. Perret*, M.-de-Montagne, Vichy. — HOTEL DE GRIGNAN, Tcf. Restaurant. Vaste Garage. T. 23.59.

Vichy. — HOTEL DES CHARMILLES. Sur le Parc. Pr. Sources et Casc. Tcf. T. 22.29.

Vichy. — GARAGE SAINT-CHRISTOPHE. 42, av. Célestins. Rép. sérieuses. T. 36-31.

Vichy. — ELECTRICITE AUTOMOBILE. 5, rue Jardet. Tcf. répar. concr. T. 29.19.

Cusset. — MAISON LAGARDE. Ravitaillement. Gén. Esences, Huiles, Pneus. T. Vichy 37.67.

ALPES-MARITIMES. — Dél. dép.: *L. Wullaume* et Fils, 6, rue Massenet, Nice. Tél.: 28.47; dél. rég.: *M. Bellon*, villa Roudounia, 51, boul. d'Alsace, Cannes; *F. Tortue*; place St-Roch, Menton. T. 4.63; *R. Fonrouge*, av. Gustavin, Nice. T. 68.08.

Ravitaillez-vous en HUILE aux titulaires de notre panonceau

NICE. — Réunion tous les jeudis de 18 à 20 heures à la Régence Royale.

Nice. — LA REGENCE ROYALE. Brasserie, 8, av. de la Victoire. T. 820.19.

Nice. — HOTEL IMPERATOR. 200 ch. dep. 20 fr., 130 bains, Rest. Gar. T. 889.18.

Nice. — HOTEL DU LUXEMBOURG. 1^{er} ord. Sur la mer. Ch. dep. 25 fr. Pens. dep. 50 fr. Tcf. T. 839.45.

Nice. — HOTEL DES PALMIERS, 44, boulev. V-Hugo, 1^{er} ord. ch. d. 20 fr. Pens. d. 50 fr.

Nice. — HOTEL DE PARIS. bd Garabacel, Tcf. T. 809.65. Parc gr. p. auto V.d.V.

Nice. — RESTAURANT BIFFI, 1, r. G. Clémenceau. B. chère, exq. vins. gén. T. 846.81.

Nice. — RESTAURANT DE L'AICLE D'OR. P. St-François. V. Nice, spécial. Niçoises.

Nice. — GARAGE MEYERBEER, 21, rue Meyerbeer, Talbot, Rép. soign. T. 813.83.

Nice. — GARAGE BISCHOFFSCHEIM. ttes voitures amér. Gén. mot. T. 64.82.

Nice. — ATELIER DE REPARAT. FIGHERIA. Mécan. concr. 11, Dalpozo. T. 801.87.

Nice. — PALACE GARAGE, 5, av. Desembois bas-Cimiez, Citroen. T. 21.89.

Nice. — GARAGE DE MADRID, 9, rue Bottero, pr. prom. angl. T. 57.59.

Nos camarades sont assurés de trouver ici des Maisons sérieuses où ils seront bien accueillis et bien traités. En ce qui concerne les Hôtels et Restaurants, afin de satisfaire nos camarades de toutes situations, nous avons dû rechercher des Etablissements de toutes classes. Chacun doit donc s'assurer que la Maison choisie correspond bien à la catégorie désirée.

Nice. — OFFICE DU PNEU, 116, boulevard Gambetta. T. 845.84. Ttes marq. N. et Occ.

Nice. — TOUTE L'ELECTRICITE AUTOMOBILE. Soulier, 31, rue Berlioz. T. 324.63.

Nice. — EXCURSIONS PARIS, 5, av. G. Clémenceau. Paris Garage, 15, av. Villermant. T. 871.91. Répar. soign.

Cannes. — HOTEL GRAY D'ALBION. Croisette Tcf. Son restaurant. T. 6.81.

Cannes. — HOTEL VICTORIA, Route d'Antibes. T. 6.28. Tcf. Jardin. T. 11.28.

Cannes. — HOTEL AUGUSTA, r. Canada, p. Croisette. Tcf. Jardin. T. 11.28.

Cannes. — HOTEL FLORIDA, 17, rte d'Antibes. Tcf. Cuis. repr. Jard. G. T. 16.56.

Cannes. — HOTEL EUROPEEN, 17, r. Mar-Foch, meublé tcf. Pr. mod. T. 10.53.

Cannes. — GARAGE ORTELLI, boulevard Carnot, Peugeot, Panhard, Talbot. T. 290.

Cannes. — NEW-YORK GARAGE, 113, rte d'Antibes, Juan-les-Pins, Esterelgarage. T. 5.27.

Cannes. — STATION ENTRETIEN, boulevard Alexandre-III. Freinomètre, graisage, adhésiveuse. Técalémít. T. 23.67.

Cannes. — ELECTRIC AUTO, 1, r. du Bateguier. Maison de confiance. T. 29.68.

Antibes. — GARAGE GIAUME, Nle no 7. Renault mécan. gén. soign. T. 1.01.

Antibes. — STATION-SERVICE STANDARD, angle route Nle. no 7. T. 9.90.

Juan-les-Pins. — LA ROSERAIE, Hôtel-Villa, Tcf. gd jard. p. Pinède, Plage, Casino. T. 3.59.

Villefranche. — HOTEL WELCOME, bord de mer, Tcf. R. 12 et 15 fr. Ch. dep. 15, av. bain. depuis 30 fr. T. 1.26.

Villefranche-Pont Saint-Jean. — SUPER STATION. Meil. cond. aux V.d.V. T. 65.

— ABREVIATIONS —

| | |
|-------------|------------------------|
| V.d.V. | Vieux du Volant. |
| Tcf. | Tout Confort. |
| Prm. | Prix modérés. |
| Chd. | Chambre depuis... |
| Pd. | Pension depuis... |
| Bnc. | Boisson non comprise. |
| Bc. | Boisson comprise. |
| DF. | Dimanches et Fêtes. |
| N. | Service de Nuit. |
| Année. | Ouvert toute l'année. |
| G. | Garage. |
| Gg. | Garage gratuit. |
| T. | Téléphone. |
| Atel. mod. | Atelier Moderne. |
| Rép. ser. | Réparations sérieuses. |
| Mécan. gle. | Mécanique générale. |

Beaulieu. — AGENCE BRISTOL. Maison de confiance. Vente et Locations. T. 0.86.

Cap-d'Ail. — GARAGE MONACO FRONTIÈRE, R. Nle no 7. Réparations soign. T. 87.

Roquebrune-Cap Martin. — LE PROVENÇAL. Hôtel Tcf. Pens. prix modérés.

Roquebrune-Cap Martin. — GARAGE TIRABOSCHI. Station service. T. 30.

Roquebrune-Cap Martin. — GARAGE DE PARIS. Au Pont de l'Union. T. 2.88.

Menton. — HOTEL SAVOY ET SAINT-GEORGES. Av. Pépin. Tcf. Pr. j. 30 frs. T. 1.43.

Menton. — AUBERGE ROC AMADOUR. Cadre rustique. Chère exquise. Prix modérés.

Menton. — AGENCE TORTHE, place Saint-Roch. T. 4.63. Vente, location, villas, appartements vides et meublés.

Menton. — ELECTRICITE AUTOMOBILE. R. Guyau, toutes répar. consciencieuses.

ARDÈCHE. — Dél. rég.: *J. Lacrotte*, place Galmar, Vals-les-Bains.

ARDENNES. — Dél. rég.: *P. Boutet*, avenue Général-René-Moreau, Rœcroi.

AUBE. — Dél. dép.: *Jacques Brenkle*, rue de la Paix, Troyes.

AUDE. — Dél. dép.: *F. Pacou*, 29, place de la Poste, Carcassonne; dél. rég.: *R. Lepaul*, 32, boulevard Voltaire, Narbonne. T. 2.91.

AVEYRON. — Dél. dép.: *V. Blancher*, 3, r. d'Armagnac, Rodez.

BAS-RHIN. — Dél. dép.: *N. Ebslein*, 2, rue d'Andlau, Strasbourg. T. 89.04 et 89.05.

BASSES-ALPES. — Dél. dép.: *M. Buès*, pl. de l'Eglise, Sisteron. T. 18.

BASSES-PYRENEES. — Dél. rég.: *J. Manson*, 8, rue Lormand, Bayonne. T. 6.85; *M. Daguet*, « Prestounia », Ciboure; *R. Liebenschutz*, villa St-Clair, av. Mont-Joly, Biarritz, Tél. 12.40.

BOUCHES-DU-RHÔNE. — Dél. dép.: *A. Oddou*, M.C.M., 71, rue de Paradis, Marseille; dél. rég.: *F. Rigaud*, 115, rue de la République, Aubagne. T. 21; *A. Pochat*, Saint-Rémy-de-Provence; *Marcel Combaluzier*, 39, rue de l'H.-de-Ville, Arles, T. 3.67.

Les RESTAURANTS titulaires de notre panonceau sont bons

Marseille. — TAVERNE FRANÇOIS-1^{er}, place Rome, Bras. Plat du j. T.: D. 35.08.

Marseille. — HOTEL ASTORIA, 10, boulevard Garibaldi. Tcf. Centre. T.: Col. 32.98.

Marseille. — HOTEL DU PETIT LOUVRE, 19, Cannebière. Tcf., Pm. T.: C. 16.27.

Marseille. — LA CASCADE MENELIK, 2, quai Rive-Neuve. Sa bouillabaisse.

Marseille. — OMMIUM AUTO, 66, Prado, Panhard, Salmon. Adér. T.: D. 33.15.

Marseille. — DUGOMMIER GARAGE. Rue Eclipse. Delaunay-Belle, Rosengart.

Marseille. — GARAGE D'AREN, 117, av. d'Arenc, Berliet, Renault. T.: N. 00.16.

Marseille. — VULCANISATION CHAUVIN, 106, cours Lieutaud. T.: Col. 70.31.

Marseille. — MECANIC STATION, 63, cours Lieutaud. Accès. Ess. Huiles. N.

Marseille. — « STAR OIL », 16, boulevard Cam-Flammarion, 10 % aux V.d.V.

Marseille-La Cavote. — GARAGE HUGUES. Station service. Mécan. gén. T. 93.22.

Marseille-Aubagne. — GARAGE REYBERT. Renault. Réparations toutes marques. T. 90.

Aix. — HOTEL RIVIERA, route de Marseille, Tcf. Cd Jard. Gar. gratuit.

Aix. — GARAGE DU PONT DE L'ARC. Station service. Répar. Dépan. T. 6.90.

Aix. — GRAND GARAGE SEXTIUS. Out. mod. Dépannage. Réparations. T. 0.44.

Arles. — RELAY MONTMAJOR, R. Nle 570. Station graissage, gonfl. toile, w.-c. T. 3.67.

La Ciotat-Plage. — ROSE THE HOTEL. Tcf. Toute année. Rest. brasserie. T. 2.23.

Saint-Rémy. — HOTEL DE PROVENCE. T. 27. Tcf. Restaurant au Jardin Fleuri.

Saint-Rémy. — SAINT-REMY AUTOMOBILES. Agences Fiat, Salmson, Renault, succur-sale, Arles, rue Parmentier.

Salon. — GRAND HOTEL D'ANGLETERRE, Tcf. Son accueil, sa table, ses vins, T. 1.10.

Tarascon. — HOTEL TERMINUS, Tcf. Cité tour. de Provence. Vérandah, Pergola. T. 0.36.

Ravitaillez-vous en ESSENCE aux titulaires de notre panonceau

CALVADOS. — Dél. dép.: P. Gast, 37, rue Richard-Lenoir, Caen. T. 46.59. Dél. rég.: G. Gateau, rte de Pont-l'Evêque, Trouville. T. 61.58. J. Guespin, 8, av. République, Deauville.

Caen. — HOTEL D'ANGLETERRE. Rte St-Jean. Tcf. Restaurant. G. T. 47.65.

Caen-Venoix. — GARAGE LENROUILLY. At. et. Station service comp. T. 34.83.

Brionne. — AUBERGE VIEUX DONJON. Tcf. Cuisine succulente, ses agré. T. 62.

Cabourg. — GARAGE PALACE. Réparations Sér. Ch. pour chauff. Ouvert Jour et Nuit. T. 14.

Cabourg. — HOTEL DE PARIS. Tcf. Restaurant fixe et carte. T.

Deauville. — GARAGE A. PAUL. Peugeot, Atelier moderne. T. 21.15.

Honfleur. — HOTEL DU CHEVAL BLANC. Tcf. Restaurant. Salon de thé. T.

Honfleur. — GARAGE CENTRAL. R. République, Peugeot, Atelier moderne. T. 1.99.

Pont-Audemer. — GARAGE RADIGUET. Rte Rouen, Mathis, Delage. N. T. 1.57.

Villers-s.-Mer. — HOTEL DU CASINO. Le Palace à prix modérés. T. 702.17.

CANTAL. — Dél. dép.: A. Chausi, r. Jules-Ferry, Aurillac; dél. rég.: Ph. de Passario, 17, r. Marchande, Saint-Flour.

CHARENTE. — Dél. dép.: R. de Maillard, 79, rue St-Roch, Angoulême.

Angoulême. — GARAGE G. DE MAILLARD. Fiat, Delage, Spécial. » Peugeot. T. 0.50.

CHARENTE-INFERIEURE. — Dél. dép.: R. Hertlin, villa « Kiorédy », 21, rue Dupleix, La Rochelle; dél. rég.: J. Maraux, 74, rue Denfert-Rochereau, Rochefort.

Les titulaires de notre panonceau sont des maisons SERIEUSES

LA ROCHELLE. — Réunion les 2^e mer-credis au Café Moderne de 18 à 20 heures.

La Rochelle. — CAFE MODERNE, 48, quai Duperré. T. 20.68.

La Rochelle. — « CHEZ CHAVET » Restau., 45, r. St-Jean, Poisson, coquil. T. 25.63.

La Rochelle. — GARAGE DU PRESCHE, rue du Presche. Dépan. Electr. Tr. soign. T. 31.18.

CHER. — Dél. dép.: Dr Bérard, 21, boulevard Gambetta, Bourges. T. 0.97.

CORREZE. — Dél. dép.: J. Plainemaison, Luberac. T. 21.

Egletons. — HOTEL DE LA POSTE. Tcf. Restaurant. Garage. T. 31.

Ussel. — HOTEL DU MIDI. Tcf, bon accueil, bonne table, bon gîte. T. 99.

CORSE. — Dél. dép.: G. Michaux, 3 boulevard Sylvestre-Marcaggi, Ajaccio; dél. rég.: A. de Cianiani, 17, rue de l'Opéra, Bastia T. 3.45.

Bastia. — ETABLISSEMENTS CORSICA, 17, rue Opéra, tous accessoires automobiles.

COTES-DU-NORD. — Saint-Brieuc. — GRAND HOTEL ET ANGLETERRE. Tcf. Son Restaurant. Garage. T. 1.29.

COTE-D'OR. — Dijon. — HOTEL CENTRAL. Tcf. Son Restaurant. T. 22.41.

Dijon. — HOTEL MOROT, face la gare, très confortable.

Saulieu. — GARAGE DE L'ETAPE. Agence Citroën, toutes réparations conscienc. T. 20.

CREUSE. — Dél. dép.: J. Lacoste, 12, Gde-Rue, Guéret.

DEUX-SEVRES. — Dél. dép.: H. Gaignard, château de Rimbault, par Beauvoir.

Niort. — HOTEL TERMINUS, Tcf. Restaur. Grand garage moderne. Nuit. T. 38.

Niort. — HOTEL DE LA BRECHE. Tcf. Restaurant. Garage. T. 1.78.

DORDOGNE. — Dél. rég.: René Foy, à Nontron.

DOUBS. — Dél. rég.: L. Guillaume, Beurre.

Besançon. — HOTEL DE L'EUROPE ET DE LA POSTE, Tcf. Restaur. Garage. T. 17.33.

Besançon. — HOTEL MONCEY, meublé, tcf, 6, vi. Garage. T. 14.17

Besançon. — STATION SERVICE AUTO-VULCAN, 106, Belfort, N. 64, rue des Granges.

Pont-les-Moulins. — HOTEL DU LEVANT. Tcf. Restaurant réputé. Tél. cabine.

DROME. — Dél. rég.: M. Richard, avenue Paul-Laurens, Nyons. T. 58. H. Guillot, av. de la Gare. Montélimar. T. 1.22.

Montélimar. — RELAIS DE LA COTE-D'AZUR Amilcar, Hotschkiss, Unic. T. 7.

Valence. — GARAGE D'ALSACE, 35, boul. d'Alsace, réparat. mécan. soign. Rav. T. 10.20.



LE PANONCEAU

EURE. — Dél. dép.: Dr Lièvre-Brizard, 25 bis, rue Victor-Hugo, Evreux. T. 5.73. dél. rég.: J. Radiguet, 8, route de Rouen, Pont-Audel-Theil. Le Gros-Theil. T. 6. P. Marc'land, 9, rue des Bouchers, Verneuil-sur-Avre.

Verneuil-sur-Avre. — POELAY AUTOMOBILE. Rte Nle, Dépan. Répar. Serv. T. 1.93.

Vernon. — GARAGE HOSCHEDE ET VEILLEUX, Fiat, Ford, Rosengart. T. 34.

EURE-ET-LOIR. — Dél. rég.: G. Beauniée, 15, rue de la Gare, Dreux. T. 1.01.

Chartres. — HOTEL DE FRANCE ET ETAPE FLEURIE, Tcf, Rendez-vous V.d.V.

Chartres. — GARAGE RENAULT, 16, r. Dr Maunoury. Outil. moderne. T. 99.

Chateaudun. — CAFE DE PARIS. Réception des camarades de passage. T. 88.

Dreux. — GARAGE BIDAULT, rue Gouverneur. Salmson, Unic. Mise au point. T. 2.95.

Jouy. — RESTAURANT DE LA PROVINCIAL. Le Paradis des Gourmets. T. 11.

Nogent-le-Rotrou. — GARAGE MODERNE. Peugeot, Mécán. gén. Station Service. T. 94.

FINISTERE. — Dél. dép.: H. Jury, 62, rue J.-Jaurès (écrire Boîte Postale 31). Brest; dél. rég.: M. Masson, 26, r. de Brest, Morlaix.

Brest. — HOTEL CONTINENTAL. Tcf. Res-

taurant. Garage. T. 20.72.

Brest. — HOTEL CHEVAL BLANC, p. Poste, 5, rue Algesiras. Tcf. Restaurant. G. T. 25.42.

Morlaix. — GARAGE HUITRIC. Agence Renaud, rue de Brest. Atelier moderne.

Quimper. — HOTEL DE L'EPEE. Tcf. Son Restaurant « Relai Saint-Corentin ».

GIRONDE. — Dél. dép.: G. Bélis, 108, rue Frère, Bordeaux. T. 35.53, dél. rég.: E. Jeanneau, 203, r. Nationale, St-André-de-Cubzac; J. Farges, Marcheprime. T. 4. Croix-d'Hins.

Achetez vos PNEUS chez les titulaires de notre panonceau

BORDEAUX. — Réunion tous les jeudis de 18 à 20 heures, au Café de France, place Tourny.

Bordeaux. — CAFE DE FRANCE. — Place Tourny. T. 33.68.

Bordeaux. — HOTEL ORIENTAL. Tcf. et RESTAURANT STRASBOURG. Spéc. 14, place Victoire. Téléphone 84.469.

Bordeaux. — HOTEL DE BAYONNE. R. Martignac, 15, c. Intendance, Tcf. T. 80.088.

Bordeaux. — GARAGE BACQUEYRISSE. Rue P.-Broca, 150 pl. O. I. N. T. 872.96.

Bordeaux. — GARAGE DE LA FACULTE, 20, place Paul-Broca, 150 pl. Ouv. la N. T. 872.96.

Bordeaux. — GARAGE LAUZIN, 199, sq. Galliéni. Ess. Huiles, Meill. Prix. T. 62.27.

Bordeaux. — GARAGES NANSOUTY et CURSOL, 307, c. Somme, 12, r. Cursol, T. 54.66.

Bordeaux. — COMPTOIR CENTRAL DU PNEUMATIQUE, n. et occ., tt. marq. T. 81.303.

Bordeaux-4-Pavillons. — RELAI DES 4-PAVILLONS. Tc. carbur. T. Lormont 26.

Bordeaux-le-Bouscat. — GARAGE GIRON-DIN, 33, rte Médoc. Répar. sér. T. 22.82.

Archachon. — HOTEL RICHELIEU, Tcf, son restaurant sur la plage. Pr. mod. T. 0.50.

Archachon. — HOTEL DE LA COTE D'ARGENT Tcf. Restaurant bon accueil. T. 3.53.

La Réole. — ATELIERS de MECAN. et CARR-ROSSERIE DE GUYENNE, 11, av. Carnot. T. 47.

Marcheprime. — GARAGE FARGES. Mécán. tr. consciens. Citroën, 64, Croix d'Hins.

HAUTE-GARONNE. — Luchon. — HOTEL BONNEMAISON, face Thermes. Tcf. Cuisine soign. G. j.-oct. T. 45.

Luchon. — HOTEL BONNEMAISON, face Thermes. Tcf. Cuisine soign. G. j.-oct. T. 45.

HAUTE-LOIRE. — Dél. dép.: A. Buthaud, 6, boulevard Carnot, Le Puy. Dél. rég.: J. Ressillon, bd République, Le Puy. T. 2.81.

HAUTE-MARNE. — Dél. dép.: Dr R. Martin, Rolampont. T. 17.

HAUTES-PYRENEES. — Dél. dép.: L. Durand, 3, r. de l'Harmonie, Tarbes; Dél. rég.: L. Massol, 75, boul. de la Grotte, Lourdes.

Lourdes. — GRAND HOTEL BELLEVUE. Tcf. Près Grotte. Année. T. 0.78.

HAUTE-SAVOIE. — Dél. rég.: T. Arnold, Hôtel Beau Site, Thonon-les-Bains. T. 2.89.

Évian. — GRAND HOTEL MODERNE. Tcf. Le meilleur accueil aux V.d.V. T. 38.

Saint-Julien-en-Génevoux. — HOTEL DU CHEVAL BLANC. Son restaurant. Garage.

HAUTE-VIENNE. — Dél. dép.: C. Raujol, 7, avenue Garibaldi, Limoges. T. 26.14.

Limoges. — LES FLOTS D'ESSENCE. Ravitaillement aux meilleurs prix.

Les HOTELS titulaires de notre panonceau sont confortables

HERAULT. — Dél. rég.: R. Cébe, 7, av. St-Saëns, Béziers. T. 10.36.

ILLE-ET-VILAINE. — Dél. rég.: André Belleville, 43, r. des Masses, à Paramé. T. 50.64.

Pierre Roche, 10, r. de Bertrand, Rennes. T. 38.12.

Rennes. — STATION SERVICE SERCO. boul. La Tour-d'Auvergne. Place Bretagne.

Rennes. — STATION SERVICE, 33, rue Antrain, près Hôtel-Dieu.

Dinard. — HOSTELLERIE MARJOLAIN. Tcf. Bonne table. P. très modérés. T. 381.85.
Dinard. — HOTEL « ALTAIR ». Tcf. Dans un cadre charmant. T. 383.58.

INDRE. — Dél. dép.: *A. Lauvergnat*, 21, r. J.-J.-Rousseau, Châteauroux. T. 0.85.

INDRE-ET-LOIRE. — Dél. rég.: *A. Bodin*, ingénieur du Service Vicinal, Azay-le-Rideau; *A. Trouve*, rue Neuve, Château-Lavalrière; *D. Binet*, rue de la République, Châteaurenaud. Tél. 49; *A. Petit*, quai Jeanne-d'Arc, Chinon; *G. Thauraux*, à Restigné; *Devaux* de Chambord, La Coutière, par Perrusson.

Tours. — HOTEL DU CROISSANT, rue Gambetta. Tcf. Garage. T. 1.93.

Tours. — CAFE DE LA VILLE, 46, rue Nationale. T. 1.25

Tours. — GARAGE MANCEAU et la NAUZE, 24, rue C.-Gilles. Delahaye, Amilcar, Lorraine. Nuit. T. 16.19.

Tours. — AUTO-PNEUS, 57 bis, rue Orivet. Station-Service des Pneus. T. 19.99.

ISERE. — Dél. dép.: *L. Piollet*, 6, r. de la Masse, Grenoble. T. 1403; dél. rég.: *N. Comte*, 1, bd de la République, Vienne; *L. Eyraud*, 7, pl. du Champ-de-Mars, Bourgoin. T. 462.

Suivez les REUNIONS régionales des Vieux du Volant

GRENOBLE. — Réunion tous les jeudis de 18 à 20 heures au Cafe des Deux-Mondes.

Grenoble. — CAFE DES DEUX-MONDES, 8, place Grenette.

Grenoble. — HOTEL LESDIGUIERES, cours Jean-Jaurès. Tcf. Sit. uniq. Parc, Tennis. Garage.

Grenoble. — HOTEL DE SAVOIE, rue République. Tcf. Son restaurant. T. 0.23.

Grenoble. — HOTEL EUROPE. Place Grenette, petit centre. Restaur. rem. 5 %. G. box.

Grenoble. — RESTAURANT DES MILLE COLONNES, place Grenette, Prix fx. et c. T. 0.42.

Grenoble. — BRASSERIE STRASBOURG, 11, av. Alsace-Lorraine. Plat du J. cte.

Grenoble. — AGENCE RENAULT, cours Jean-Jaurès. Atelier moderne de répar. T.

Grenoble. — GARAGE DU PARC, r. Liberté, p. Poste. Chénard-Walker. Nuit. T. 3.53.

Grenoble. — GARAGE DU BUGEY, 16, rue Nicolas-Chorier, B. accueil, B. trav. B. prix. T. 6.85.

Grenoble. — RENOV-PNEUS, pl. Vaucanson, Neuf et Occ. ttes marques. T. 25.74.

Bourgoin. — PNEUMATIQUES-ACCESSOIRES. Huiles, Ess., 20, rue République.

Charavines-les-Bains. — HOTEL DE LA POSTE. Tcf. G. Année. T. 11.

Villard de Lans. — NOUVEL HOTEL. Tcf. Table parfaite. G. Année. T. 34.

JURA. — Dél. dép.: *J. Thévenod*, 59, rue Jean-Jaurès, Lons-le-Saunier. Tél. 0.08.

Morez. — GARAGE CITROËN, Marcel Armon, 47, rue République. Toutes réparations.

Les Rousses. — HOTEL DE LA FRENAIE. Tcf. Tennis. G. séjour. idéal. T. 32.

LANDES. — Dél. rég.: *P. Gigot*, à St-Paul-les-Dax. T. 3.49.

LOIR-ET-CHER. — Dél. rég.: *J. Finance*, 5, rte du Rémenter, Blois.

Blois. — HOTEL DE FRANCE, près du Château. Tcf. sa table, ses vins. T. 23.

Vendôme. — GARAGE JUILLARD, Agent Renault. Mécan. Gie sérieuse. T. 61.

Ravitaillez-vous en HUILE aux titulaires de notre panonceau

LOIRE. — Dél. dép.: *S. Dumas*, 12, place Jean-Jaurès, Saint-Étienne.

LOIRE-INFERIEURE. — Dél. rég.: *G. Kænig* Syndicat d'initiative, 40, Esplanade du Casino, La Baule. T. 1.37.

Nantes. — HOTEL DE FRANCE, place Graslin. Tcf. Restaurant 1^{er} ordre. T. 138.35.

Nantes. — HOTEL DES TROIS-MARCHANDS, 26, rue d'Erdre, Rest. G. Garage. T. 147.59.

Nantes. — HOTEL DE BOURGOGNE, 9, quai Richebourg, gare P.-O. Restaurant. T. 113.84.

Nantes. — RESTAURANT DURAND, à Pont-

Rousseau. Spécialités culinaires rég. T. 165.38.

Nantes. — GRAND GARAGE DE BRETAGNE, 20, r. Racine, Bugatti, Chenard et Walker, Huile Matile.

Nantes. — GARAGES des HTS-PAVES, 133, r. Hts-Pavés. Delage, Amilcar, Lancia. T. 149.26.

Nantes. — GARAGE R. MAQUAIRE, r. de Vannes. Renault. Mécan. tt. marq. T. 156.37.

La Baule. — HOTEL DE LA PLAGE ET GOLF. Tcf. Restaurant. T. 02.

La Baule. — HOTEL SPLENDID. Tcf. Sur la mer. Restaurant. T. 19.

La Baule. — HOTEL ADRIANA. Tcf. Bord de mer. Prix mod. T. 127.

La Baule. — HOTEL DES DUNES. Tcf. Année. Pension 35-35 frs. G. T. 1.04.

La Baule. — LA ROSERAIE. Dans les Pins. Hôtel Pension. Tcf. T. 45.

La Baule. — FLEPIN HOTEL. Tcf. dans les Pins, pr. mer et Casino. Prix modérés.

La Baule. — GARAGE MINOT, Rte de Paris. Citroën. Station Service J. et N. T. 71.

La Baule. — GARAGE DE LA PLAGE BENOIT Peugeot, Station service. T. 1.57.

Pornichet. — HOTEL DES BAINS ET PLAGE. Tcf. Restaurant, Parc, Tennis. Garage. T. 2.

Pornichet. — ARMORIC AGENCE, av. de la Gare. Maison de confiance. Toute année.

Pornichet. — GARAGE DES OCEANIDES, sur plage. Répar. séries. Station Service.

Pornichet. — EDEN-PARC HOTEL. Tcf. Gd Parc ombragé fleuri, près mer.

Pornichet. — HOTEL FLEUR DE THE. Tcf. dans les Pins. B. accueil année. T. 114.

Saint-Nazaire. — GRAND HOTEL. Tcf. Asc. Restaurant. Garage. T. 0.24.

Saint-Nazaire. — GARAGE MINOT, Place Delzeux, Citroën. Station Service. T. 5.28.

LOIRET. — Dél. dép.: *E. France*, 55, faub. Bannier, Orléans. T. 21.53.

Orléans. — GRAND HOTEL STAIGNAN. Tcf. Restaurant. G. T. 20.13.

Orléans. — HOTEL DE LA BOULE D'OR. Tcf. Restaurant. Garage. T. 24.25.

Orléans. — AUTO-GARAGE E. FRANCE, 54, fg Bannier, Citroën. At. moderne. T. 1.53.

Gien. — HOTEL DE L'ECU ET POSTE. Tcf. Restaurant. Vins de la Loire. T. 27.

Montargis. — GRAND HOTEL DE FRANCE. Tcf. Etape cul. spé. G. T. 75.

Montargis. — GARAGE DU CENTRE, 38, rue Jean-Jaures. Répar. soign. Dépan. T. 83.

Montargis. — GD GARAGE MONTARGOIS. Rte Nle 7. Fiat, Voisin, Licorne, Talbot. T. 51.

Pont-aux-Moines. — HOTEL DE LA CROIX BLANCHE. Recom. pour sa table. T. 3.

Les RESTAURANTS titulaires de notre panonceau sont bons

LOT-ET-GARONNE. — Dél. dép.: *G. Bélis*, 17, c. du 14-Juillet, Agen; dél. rég.: *A. Arguillot fils*, Barbaste. T. 16.

LOZERE. — Dél. dép.: *Ch. de Brion*, Fournels.

MAINE-ET-LOIRE. — Dél. dép.: *J. Latron*, 48, bd de Saumur, Angers. T. 5.50; dél. rég.: *A. Durand*, 5, bd Mar-Foch, Angers. T. 1323.

Angers. — HOTEL DE LA CROIX DE GUERRE, 23, rue Chat-Contier. Gg. T. 6.59.

Angers. — HOTEL D'ANJOU, Premier ordre, boulevard Maréchal-Foch. G. T. 20.63.

Angers. — GRAND GARAGE GAUTIER, 243, rue Paris. Dépan. D.F.N. T. 19.78.

Angers. — GRAND GARAGE D'ANJOU, 5, bd Maréchal-Foch. Agence Renault. T. 23.23.

Angers. — GARAGE BOUTIN Frères, 46, bd R.-René. Delage, Fiat, Talbot. T. 20.85.

MANCHE. — Dél. dép.: *E. Fouret*, 9, rue Mar-Foch, Cherbourg. T. 5.17; dél. rég.: *R. Lelion*, à Villedieu-les-Poëles.

Pontorson. — GARAGE MODERNE. Mécan. générale. Electr.-Auto. Répar. soign. T. 37.

Villedieu-Poëles. — HOTEL SAINT-PIERRE. Tcf. La Bonne Maison. G. T.

Villedieu-Poëles. — GARAGE LELION, Citroën. Atelier Moderne. T.

MARNE. — Dél. dép.: *L. Hatzfeld*, 176, rue de Vesle, Reims. T. 39.16.

Reims. — PNEUS STATION SERVICE HATZFELD. Service parfait. T. 39.16.

Vitry-le-François. — HOTEL DE L'ETOILE. Etape culinaire. Grand Garage. T. 57.

Vitry-le-François. — GARAGE DE L'HOTEL-DE-VILLE. Peugeot, Hotchkiss. T. 2.15.

MAROC. — Dél. dép.: *J. Peraire*, 49, avenue Moinier, Casablanca. T. 17.45.

MAYENNE. — Dél. dép.: *M. Brilhault*, 93, rue de Bretagne, Laval, T. 2.07 et 1.24.

Laval. — LE CONTINENTAL. Hôtel Tcf. Restaurant réputé. T. 1.86.

MEURTHE-ET-MOSELLE. — Dél. rég.: *O. Courty*, 86, rue de Metz, Longwy.

MONTE-CARLO. — Dél. dép.: *S. Soriano*, 6, boulevard des Moulins. T. 5.97.

Monte-Carlo. — HOTEL MIRABEAU. Tcf. Situation unique près Casino. T. 3.67.

Monte-Carlo. — HOTEL PRINCE DE GALLES. Premier ordre. Tcf. Gd. G. v. splend. T. 2.11.

Monte-Carlo. — HOTEL DES PRINCES. Bord de mer. Tcf. Année. T. 5.98.

Monte-Carlo. — HOTEL LIDO, place Clichy. Tcf. des Palaces. Ch. depuis 10 fr. pens. 30 fr.

Monte-Carlo. — AGENCE DES ETRANGERS, 6, avenue de la Madone. T. 5.34.

Monte-Carlo. — GARAGE AUTORIVIERA, 400 voit. Matford, Atel. répar. Dépan. T. 3.26.

Monaco. — HOTEL RENAISSANCE, boulevard Albert-1^{er}. Tcf. Rest. en terrasse. T. 0.38.

Monaco. — ACORES GARAGE, 5, rue Açores. Répar. sér. Dépan. N. T. 14.59.

Monaco. — ELECTRICITE-AUTO, 1, rue Açores. Répar. rap. et soign. T. 15.03.

Les titulaires de notre panonceau sont des maisons SERIEUSES

MORBIHAN. — **Vannes.** — GARAGE LAMBERT-DUPRE. Renault, 7, rue Le Brix et rte de Nantes.

Carnac. — HOTEL DU TUMULUS SAINT-MICHEL. Restaurant réputé. Garage. T. 21.

Carnac-Plage. — GRAND HOTEL BRITANNIA. Tcf. Pension de 40 à 70 francs.

Quiberon. — HOTEL DE FRANCE. Tcf. Table. Table et service parfaits. Prix modérés.

MOSELLE. — Dél. dép.: *F. Lefèvre*, 4, r. du Général-Marjoulet, Thionville. T. 5.39.

NIEVRE. — Dél. dép.: *A. Decelle*, 28, rue Saint-Benin, Nevers. Tél.: 435; dél. rég.: *J. Degergue*, 26, r. J.-Jaurès, Nevers. T. 848; *L. Petit*, à Cosnes; *P. de Laplanche*, Millay; *J. Reichard*, Collège de Clamecy.

Dun-les-Places. — HOTEL DU COMMERCE, vallée de la cure. Pêche. Forêt Pr. m. T. 7.

NORD. — Dél. rég.: *J. Decupère*, 21 bis, rue du Mar-Mortier. Le Cateau. T. 0.35; *B. Martin*, 15, r. Dalcenserie, Marc-en-Breuil.

OISE. — Dél. rég.: *J. Loisel*, 9, avenue de la République, Beauvais.

Beauvais. — HOTEL DE FRANCE ET ANGLE-TERRE. Tcf. Table répar. G. T. 1.07.

Beauvais. — GARAGE DE LA PORTE DE PARIS. Répar. soign. Electricité. T. 0.84.

Compiègne. — HOTEL DE LA CLOCHE. Tcf. Restaurant, serv. parfait. T. 0.85.

Compiègne. — GARAGE MODERNE ET DOMELIERS. Peugeot, Panhard. T. 1.66.

Compiègne. — GARAGE GENART, cours Guyenne. Station Service complète. Nuit. T. 9.92.

Neuilly-en-Telle. — GARAGE CENTRAL. Citroën. Répar. sér. T. 30.

Ravitaillez-vous en ESSENCE aux titulaires de notre panonceau

ORNE. — Dél. rég. *A. Rougeyron*, à Domfront; *F. Sabine*, 62, rue de la Banque, Flers. T. 51.

PAS-DE-CALAIS. — Dél. dép.: *F. Roussel*, 15, r. Pasteur, Arras. T. 847; dél. rég.: *R. Corbasson*, 57, rue de la Mer, Berck-Plage; *F. Deherrion*, faubourg St-Pry, Béthune. G. Défaut, 20, bd Strasbourg, Arras. Dr R. Bommier, château de Wardrecques; *A. Perret-Maisonieu*, La Tour, Village Suisse, Le Touquet.

PUY-DE-DOME. — Dél. rég.: *Georges Dony*, 25, r. des Gras, Clermont-Ferrand. T. 0.82.

Clermont-Ferrand. — HOTEL MAJESTIC. Tcf. Rest. 12-16, fr. bc p. Gail. T. 17.27.

Clermont-Ferrand. — BRASSERIE DE STRASBOURG, av. des Etat-Unis, Rest. Carte et Prix fixe. T. 3.16.

- Clermont-Ferrand.** — CLERMONT-ESSENCE. Station Service. « Standard », place Delille.
- Besse-en-Chandesse.** — HOTEL PROVIDENCE. Tcf. Villég. idéale. T. 1.
- Mont-Dore.** — INTERNATIONAL GARAGE. Peugeot, Chenard, Répar. T. 0.73.
- Royat.** — AU VIEUX LOGIS, Route de Charente. Pension, Restaur. Gd Parc. T. 1.92.
- RHONE.** — Dél. dép.: G. Lévy, 25, r. des Remparts-d'Ainay, Lyon. T. Franklin 38.53; dél rég.: R. Malaval, 41, rte de Venissieux. Lyon. Tél. Parmentier 36.57; Graillot, 18, rue Denfert-Rochereau, Givors. T. 1.23.
- LYON.** — Réunion tous les jeudis de 18 à 20 heures à la Maison Dorée.
- NERVIT-RAVITAILLEMENT** ». Acc., Ess., Huile, Pneus, Cond. spéc. V.d.V. — Lyon, 209, av. Berthelot. Gr. 233, r. des Culattes. — Oullins, 163, Gde-Rue Champagne, 44, rue Lanesan — Craponne, 117, av. Ed-Millaud.
- Lyon.** — MAISON DOREE, place Bellecour. T.: F. 54.16. Son restaurant. P. p. aut.
- Lyon.** — CARLTON HOTEL. Premier ordre, place République. T. Franklin 71.60.
- Lyon.** — HOTEL BRISTOL (Meubl.). pr. Perache, 28, cours de Verdun. Tcf. T.: F. 56.55.
- Lyon.** — MARCHAND DE VINS TRAITEUR, 11, place Morand. Spécial. Lyonnaises.
- Lyon.** — RESTAURANT THEVENON, 126, av. Saxe, cui. soign. rep. 10-12 fr. T. 59.
- Lyon.** — GARAGE DE VERDUN, 6, cours de Verdun, p. nom. 6 hôtels. N. T.: Fra. 26.31.
- Lyon.** — GARAGE DE SAVOIE, 24, rues des Remparts-d'Ainay Meca-Electr. T. 48.88.
- Lyon.** — GARAGE JEAN-JAURES, 51, av. Jean-Jaurès. Atel. de répar. T.: P. 09.28.
- Lyon.** — ECOLE VAUBAN, 99, rue Vauban, application des principes des V.d.V.
- Lyon.** — ELECTRICITE AUTOMOBILE, 4, rue C.-Jordan. Atel. moderne 10 % aux V.d.V.
- Lyon-Champagne.** — GARAGE DU CENTRE. Ravit. remise aux. V.d.V. Nuit. T. 34.
- Lyon Muliatière.** — GARAGE DU CONFLUENT, avantages aux V.d.V.
- Lyon-Villeurbanne.** — CARROSSERIE, 51, av. de la Ferandière. Tr. soign. Prix modérés.
- Lyon-Villeurbanne.** — GARAGE TOLSTOI. cours Tostoi, Peugeot. Atel. mod. T. 82.71.
- Givors.** — GARAGE NATIONAL, rue Denfert-Rochereau. Peugeot, Méc. gle répar. sér.
- Villefranche.** — GARAGE UNIS. T. 3.71. Rte Nat. 6, Station Service mod. Renault.
- SAONE-ET-LOIRE.** — Dél. dép.: H. Faure, 6, r. de l'Asile, Châlon-sur-Saône; dél. rég.: Lemaître, 21, av. de la Gare, Autun.
- Autun.** — GARAGE PEUGEOT, 33, avenue Gare. Répar. soit. tt. marques. T. 91.
- Ignoray-en-Morvan.** — HOTEL DE LA POSTE, séj. station agr. Cure d'air. repos. T. 7.
- Macon.** — HOTEL BELLEVUE ET LAMARTINE. Tcf. Restaurant. Garage. T. 2.68.
- Macon.** — GARAGE DUPUY, 11, rue de Lyon. Bugatti, Licorne, Lavigne. T. 6.61.
- SARTHE.** — Dél. dép.: L. Gambaud, 106, rue Chanzy, Le Mans.
- Le Mans.** — CENTRAL HOTEL, 6, boulevard Levasseur, Centreville. Tcf. C. T. 8.93.
- Le Mans.** — RESTAURANT HEMERY, rue Dr Leroy, sp. rég. rendez-vous Gourm.
- Le Mans.** — GARAGE CHANZY, 124, rue Chanzy, Hotchkiss. Peugeot, Rép. s. T. 18.01.
- Le Mans.** — GARAGE EXCELSIOR, Route d'Alençon, Berliet, Dunlop, répar. sér. T. 570.
- La Flèche.** — GARAGE CLOSIER, rue La Tour-d'Auvergne. Peugeot, T. 1.73.
- SAVOIE.** — Dél. dép.: L. Vuillermet, 17, bd de la Colonne, Chambéry; dél. rég.: Dr Merlot, à Albertville.
- SEINE-INF.** — Dél. dép.: A. Drancé fils, 38, quai G.-Boulet, Rouen. T. 372-52; dél. rég.: R. Bruillet, 15, r. des Galeries, Fécamp. T. 314; A. Daffrin, 67, av. Verdun, Dieppe; E. Delahaye, 16, rue Thiers, Le Havre.
- SEINE-ET-MARNE.** — Dél. rég.: M. Feillée, 11, rue du Grand-Cerf, Meaux. T. 0.39.
- Claye-Souilly.** — AUTO-CARAGE DE CLAYE, Panhard, Atel. mécan. Dépan. Nuit. T. 37.
- Claye-Couloommiers.** — GARAGE MODERNE, 42, rue Paris, Matford, Delage, Unic, T. 92.
- Fontainebleau-Avon.** — HOTEL DES CHASSES. Tcf. Table exquise. C. T. 58.11.
- Meaux.** — GARAGE CENTRAL. M. Feillée, 17, rue Grand-Cerf. Renault, Atel. moderne.
- SOMME.** — Dél. dép.: L. Hacquart, 92, rue des Trois-Cailloux, Amiens; dél. rég.: Michel Dore, 30, chemin d'Hocquet, Abbeville; E. Holstaine, av. de la Républ. Péronne T. 221; P. Bail, r. du Mont-Röt, Cayeux-s.Mer.
- TARN.** — Dél. dép.: M. Mencerey, 5, rue d'Elbène, Albi. T. 3.36; dél. rég.: L. Bondon, rue du Galinier, Mazamet.
- TARN-et-GARONNE.** — Dél. dép.: L. Brouillard, 40, rue Lagravère, Montauban.
- VAR.** — Dél. dép.: E. Raynaud, prés. du Synd. des Com. et Ind. de Toulon et du Var, 1, r. d'Autrechauss, Toulon. T. 2.48; dél. rég.: M. de BENEY, 9, r. Colbert, Toulon; M. Fabre, avoué à Brignoles. T. 161; G. Roudeillac, 8, b. C.-Clémenceau, Draguignan; H. Alquier, 43, avenue A.-Denis, Hyères; P. Auriac, 43, avenue de Belgique, Hyères.
- Toulon.** — CABINET BOYER-GIRAUD, rue Bonnetot. Ventes Locations. T. 20.06.
- Toulon.** — GARAGE S. PORRE, avenue E.-Reyer. Hotchkiss. Méc. gle soign. T. 27.92
- Toulon.** — ROYAL AUTO ECOLE, 6, rue de Paris, T.: Charl. 18.93.
- Gennéville.** — ATELIER DE REPARAT. Dunocq, V.d.V. Maison de confiance. Gr. 28.40.
- Levallois.** — AU BEC FIN, 31, rue Vallier, Pte Champerret, B. Chère. Vins exquis.
- Levallois.** — GARAGE F. COULLET, 19, av. Porte Champerret, Station-Service, Access.
- Neuilly-sur-Seine.** — FERME DE LA JATTE. Restaurant Réputé. 97, bd. Binau.
- SEINE-ET-OISE.** — Ingerville. — GARAGE DE l'AVEN. de PARIS, Peugeot, Ford, Mathis, T. 46
- Arpajon.** — RESTAURANT METIVIER, Cuis. exq. arr. vins Touraine. T. 1.16.
- Arpajon.** — GD GARAGE ARPAJONNAIS, 97, Cde-Rue, ag. Renault, Trav. consciens. T. 89.
- Bonnières.** — GARAGE DE LA COTE BLANCHE, haut de Rolleboise. Ravit. compl. conditions aux V.d.V.
- Enghien.** — GARAGE ST-CHRISTOPHE, Ag. Renault. Atel. mod. T. 477.
- Etampes.** — AUBERGE DE LA CHALOUETTE. Bon acc. B. table, B. vin. T. 3.79.
- Isle-Adam.** — GARAGE CROCOFER, Gde-Rue, Citroën, Delage, Latil. T. 0.01.
- La Roche-Guyon.** — AU VIEUX DONJON. Tcf. B. acc. Table. exq. On y revient.
- Toulon.** — GARAGE CONSOLIN, 7, rue Militaire. Electr. aut. 4, av. du 15 Corps. T. 31.75.
- Toulon-Beaulieu.** — STATION SERVICE STARDARD, H. Martin, La maison du bon acc.
- Brignoles.** — HOSTELLERIE DU CHATEAU TIVOLI. Tcf. Rest: 25 fr. et carte. T. 3.
- Draguignan.** — ELECTRIC AUTOS, all. Azémars. Toute l'électric autom. T. 82.
- Hyères.** — HOTEL SUISSE ET DES ILES. Tcf. Restaurant, Année. G. T. 1.01.
- Hyères.** — AGENCE PONS, p. la poste. Location, Vente, Villas, Propriétés. T. 0.76.
- Hyères.** — « AZUR » STATION RELAIS, Rte Nle 98, Service compl. T. 2.83.
- Port-Cros.** — HOSTELLERIE PROVENCIALE. Tcf. table exquise, site de rêve, prix modérés.
- Ollioules.** — MODERN-GARAGE, Rte Nle. Citroën, Fiat, Station Service. N. T. 7.
- VAUCLUSE.** — Dél. dép.: Félix Cler, 19, r. des Teinturiers, Avignon. T. 5.31; Dél. rég.: J. Borelly, 15, b. la Gare, Carpentras. T. 154.
- AVIGNON.** — Réunion tous les jeudis de 18 à 20 heures à la Brasserie des Arts.
- Avignon.** — BRASSERIE DES ARTS, pl. de l'Horloge, pl. centre, acad. de billard. T. 4.83.
- Avignon.** — AUBERGE DE FRANCE, p. P. des Papes, Bon accueil, Bon gîte. Bonne t. T. 8.86.
- Avignon.** — GARAGE CABANE ET REQUIN, Rte d'Arles, Peug. Atel. mécan. T. 2.71.
- Avignon.** — GARAGE MARTIN ET PETER, boulevard St-Roch, Delah. Panh. Ros. T. 1.13.
- Avignon.** — STATION-SERVICE ESHALIER, Rte de Marseille. Essence-Super, Huiles.
- Villeneuve-les-Avignon.** — LE PRIERIE. Cadre Provenç. Tcf. fine cuis. crus chois. T. 36.
- Mornas.** — HOSTELLERIE DES ADRETS, Rte Nle. Tcf. Relais cul. G. Pm.
- VENDEE.** — Fontenay-le-Comte. — HOTEL DE France. Tcf. Restaurant G. T. 2.62.
- VIENNE.** — Dél. dép.: E. Morin, 75, av. de Bordeaux, Poitiers. T. 5.39; dél. rég.: L. Didelot, 6, r. de l'Hôtel-Dieu, Poitiers. T. 0.44; Schrok, La Command d'Ozon, Châtellerault.
- Poitiers.** — GARAGE MORIN Frères, Citroën. Atel. moderne. 34, rue Carnot.
- Poitiers.** — GARAGE LACOMBE, face gare. R. P.-Bdx, Panhard, Licorne. T. 1.23.
- Poitiers.** — GRAND HOTEL DU JET D'EAU, Tcf. Restaurant-Brasserie, place d'Armes.
- Châtellerault.** — STATION SERVICE PNEUMATIQUE, 16, rue Président-Wilson. T. 1.99.
- YONNE.** — Dél. rég.: G. Bidault de l'Isle, à L'Isle-sur-Serein.
- Joigny.** — CENTRAL GARAGE, 2, quai Paris, Peugeot, Répar. sér. tt. marques.
- Quarré-les-Tombes.** — HOTEL DU NORD. Tcf. 25 ch., cuis. bourg. G. T. 7.
- Sens.** — GARAGES MODERNES, 105, rue Lyon, Peugeot, Panhard, Nuit. T. 67.

RÉGION PARISIENNE

- PARIS.** — Réunion tous les jeudis de 18 à 20 heures au Touriste (ex-Espérance).
- Paris.** — LE TOURISTE (café-brass.), 83, av. de la Grande-Armée. T.: Passy 02.86.
- Paris.** — MODERN HOTEL, 3, rue Parrot, près gare Lyon. Tcf. On y est joliment bien.
- Paris.** — MIAMI-HOTEL, 56, rue des Acacias, Etoile-Maillot, Tcf. mod. T.: Et. 36.26.
- Paris.** — HOTEL DES SAINTS-PERES, 66, r. des S.-Pères. Gd Cft. pr. mod. T.: Lit. 44.45.
- Paris.** — S. A. BLOCH ET MOUGIN, 247, bd Périére. Garage. Agence Fiat.
- Paris.** — LE MEDECIN DES MOTEURS. P. Dumay, 171, boul. Davout, rép. sér. Rod. 53.45.
- Paris.** — SIMPLEX-GARAGE, 20, rue Courat (20^e), Amilcar, Citroën, Peugeot.
- Paris.** — « STATION 109 ». Ravitaillement complet, 109, boulevard Ney. T.: Marc. 30.59.
- Paris.** — SPORT NORD, 27, r. Dunkerque. Tcf. Son Restaurant. T.
- SEINE.** — Asnières. — ROYAL AUTO ECOLE, 6, av. des Grésillons T.: Grés. 23.59.
- Arcueil.** — PONTONS DE GRAISSAGE, 47, Rte Orléans. Lavage. Huile. Ess.
- Colombes.** — GARAGE TREHERNE, 27, rue de Paris, Bras. d'Hercule, Répar. soign. T. 5.12.
- Colombes.** — ROYAL AUTO ECOLE, 6, rue de Paris, T.: Charl. 18.93.
- Gennéville.** — ATELIER DE REPARAT. Dunocq, V.d.V. Maison de confiance. Gr. 28.40.
- Levallois.** — AU BEC FIN, 31, rue Vallier, Pte Champerret, B. Chère. Vins exquis.
- Levallois.** — GARAGE F. COULLET, 19, av. Porte Champerret, Station-Service, Access.
- Neuilly-sur-Seine.** — FERME DE LA JATTE. Restaurant Réputé. 97, bd. Binau.
- SEINE-ET-OISE.** — Ingerville. — GARAGE DE l'AVEN. de PARIS, Peugeot, Ford, Mathis, T. 46
- Arpajon.** — RESTAURANT METIVIER, Cuis. exq. arr. vins Touraine. T. 1.16.
- Arpajon.** — GD GARAGE ARPAJONNAIS, 97, Cde-Rue, ag. Renault, Trav. consciens. T. 89.
- Bonnières.** — GARAGE DE LA COTE BLANCHE, haut de Rolleboise. Ravit. compl. conditions aux V.d.V.
- Enghien.** — GARAGE ST-CHRISTOPHE, Ag. Renault. Atel. mod. T. 477.
- Etampes.** — AUBERGE DE LA CHALOUETTE. Bon acc. B. table, B. vin. T. 3.79.
- Isle-Adam.** — GARAGE CROCOFER, Gde-Rue, Citroën, Delage, Latil. T. 0.01.
- La Roche-Guyon.** — AU VIEUX DONJON. Tcf. B. acc. Table. exq. On y revient.
- La Roche-Guyon.** — LA MAISON ROUGE. Hôtel-Restaurant Barthélémy. G.
- Le Vésinet.** — « LES IBIS » HOTEL RESTAURANT REPUTE. Cg. T. 6.30.
- Linas.** — GARAGE DES AS, rte d'Orléans. Ravitaillement complet. Graissage.
- Paray-Vieille-Poste.** — EXPANSION AUTOMOBILE, station-service, pont élevé. T. 48.
- Pierrelaye.** — MODERN GARAGE, 150, rte Nle 14, Artisan Mécan. N. T. 37.
- Poncelles-St-Brice.** — LE GARAGE MODERNE. Renault, électr. T.: Dom. 6.
- Rambouillet.** — LE RELAI DU CHATEAU. Accueil, Cuis., cave tout est parfait.
- Ris-Orangis.** — NATIONALE STATION-SERVICE, Rte Fontainebleau, Nuit. T. 97.
- Saint-Germain-en-Laye.** — GARAGE CARNOY, Agence exclusive Renault. T. 84.
- St-Gratien.** — AU RELAI VERT, Rte Nle 14, Station-Service. Pontons de Graissage.
- St-Ouen-l'Aumone.** — GARAGE HINAUD. Citroën. Atel. mod. T. Pontoise 2.34.
- Trappes.** — STATION SERVICE MORISSET, Ang. N. 20, 12, Huil. Ess. Pneus.
- Villiers-s.-Marne.** — GARAGE RICHARD, 8, route Plessis, Chenard, Laffly, T. 60. P. mod.

Liste des Nouveaux Adhérents

MOIS DE NOVEMBRE 1935

7152. Macroix Louis (1910), Charente. — 7153. Maison Fernand (1915), Somme. — 7154. Chat Henry (1920), Charente-Inférieure. — 7155. Defontaine Roger (1914), Hérault. — 7156. Cavalier Célestin (1919), Alpes-Maritimes. — 7157. Brinon Paul (1908), Seine-et-Oise. — 7158. Morel Marcel (1920), Aube. — 7159. Willaume André (1920), Aube. — 7160. Lamoure Henri (1906), Hautes-Pyrénées. — 7161. Chevandier Edmond (1910), Pas-de-Calais. — 7162. Darteville Marcel (1920), Nord. — 7163. Perdrix René (1918), Isère. — 7164. Frison Charles (1904), Paris. — 7165. Soules Georges (1907), Paris. — 7166. Douville René (1917), Manche. — 7167. Bergeret Julien (1913), Côte-d'Or. — 7168. Deroche Georges (1911), Paris. — 7169. Berthouneau Marcel (1914), Paris. — 7170. Dubouet Fernand (1911), Paris. — 7171. Gillion François (1915), Paris. — 7172. Vincotte Nicolas (1915), Seine-et-Oise. — 7173. Tardy Léon (1909), Seine-et-Oise. — 7174. Dr Roig Albert (1920), Meurthe-et-Moselle. — 7175. Nizard Simon (1919), Bouches-du-Rhône. — 7176. Crépin Emile (1911), Seine-Inférieure. — 7177. Freymouth Jean-Baptiste (1913), Vosges. — 7178 Kahn Pierre (1913), Paris. — 7179. Tignon Emmanuel (1916), Maine-et-Loire. — 7180. Metzger Charles (1914), Paris. — 7181. Thorel Charles (1914), Paris. — 7182. Soyer Alfred (1918), Seine. — 7183. Doy Auguste (1903), Oise. — 7184. Blanchard Lucien (1915), Paris. — 7185. Noches Paul (1914), Monaco. — 7186. Guillaume Emile (1915), Seine-et-Oise. — 7187. Gaudechoux Jean (1920), Indre. — 7188. Jarrett-Knott Charles (1917), Bouches-du-Rhône. — 7189. Leboucher Adonis (1910), Seine-Inférieure. — 7190. Baliste Elie (1920), Alpes-Maritimes. — 7191. Tilly Jean (1900), Seine. — 7192. Soardo (1920), Alpes-Maritimes. — 7193. Otto Victor (1920), Alpes-Maritimes. — 7194. Ribouot François (1912), Alpes-Maritimes. — 7195. Madame Veuve Rigaud, née de Lange Marguerite (1915), Alpes-Maritimes. — 7196. Desaint Jean (1920), Alpes-Maritimes. — 7197. Limouzy Gabriel (1915), Seine-et-Oise. — 7198. Reinhardt Jean-Georges (1917), Paris. — 7199. Chatillon Edmond (1919), Paris. — 7200. Boucher Geofride (1920), Seine-Inférieure. — 7201. Gounot Jean (1916), Paris. — 7202. Jarraud Jean (1906), Haute-Vienne. — 7203. Pajot Marcel (1911), Aube. — 7204. Madame Vienot, née Butez Suzanne (1920), Seine. — 7205. Vatron Louis (1919),

VIEUX DU VOLANT
des demandes d'inscriptions
sont à votre disposition
pour faire inscrire vos amis

Seine. — 1206. Madame Oudin, née Richert Jeanne (1906), Hte-Marne. — 7207. Millois Georges (1906), Meurthe-et-Moselle. — 7208. Chatelin Daniel (1912), Seine-et-Oise. — 7209. Guicherd Claudius (1904), Htes-Alpes. — 1210. Brisson Albert (1914), Charente. — 7211. Poincignon Jean (1917), Seine-et-Oise. — 7212. Monnier Adrien (1920).

Nord. — 7213. Marion Emile (1919), Puy-de-Dôme. — 7214. Burel Victor (1917), Seine. — 7215. Caron Fernand (1910), Cher. — 7216. Lapicque Louis (1914), Paris. — 7217. Albin Louis (1906), Indre-et-Loire. — 7218. Dr Comte Raoul (1902), Nièvre. — 7219. Rivière Gaston (1914), Charente-Inférieure. — 7220. Aureyre Maxime (1919), Isère. — 7221. Aureyre Amédée (1916), Isère. — 7222. Rufenacht Charles (1917), Seine-Inférieure. — 7223. Baumann André (1919), Paris. — 7224. Kremer Jean (1918), Côte-d'Or. — 7225. Toussaint Marius (1920), Seine. — 7226. Maurand Louis (1911), Seine. — 7227. Blanchi Marcel (1912), Basses-Pyrénées. — 7228. Bultot Raymond (1920), Seine-et-Marne. — 7229. Michel Jules (1908), Seine-et-Oise. — 7230. de Kiss marquis Le Charron Edouard (Loir-et-Cher). — 7231. Seguin Alfred (1903), Eure-et-Loir. — 7232. Faure Robert (1907), Drôme. — 7233. Tatem Eric (1909), Nord. — 7234. Comte de Diesbach Jean (1902), Seine-Inférieure. — 7235. Gatellier Jean (1904), Paris. — 7236. Madame Oppenheim-Rouvray Rachel (1905), Seine. — 7237. Fallou Henri (1904), Seine-et-Oise. — 7238. Boyer Marcel (1916), Seine. — 7239. Vignon Julien (1915), Drôme. — 7240. Tjierry Marcel (1912) Pas-de-Calais. — 7241. Ganeval Albert (1912), Algérie. — 7242. Delahaye Charles (1920), Seine. — 7243. Coch François (1915), Pyrénées Orientales. — 7244. François André (1920), Eure. — 7245. Brand Maurice (1920), Paris. — 7246. Lacresse Henri (1915), Seine. — 7247. Madame Malapert Arlette (1914), Paris. — 7248. Trillet Raphaël (1918), Seine-et-Marne. — 7249. Paufique Jehan (1913), Rhône. — 7250. Lebrun Jules (1907), Paris. — 7251. Roger Paul (1901), Paris. — 7252. Cornillot Georges (1919), Nord. — 7253. Bouly de Lesdain Raoul (1918), Nord. — 7254. Christ Henri (1913), Paris. — 7255. Champenier Antoine (1916), Cher. — 7256. Tassin Ernest (1913), Paris. — 7257. Bloch Marcel (1914), Seine-et-Oise. — 7258. de Tugny Paul (1908), Aisne. — 7259. Berdot Louis (1919), Gironde. — 7260. Fersing Victor (1908), Paris. — 7261. Madame de la Jousselandière Blanche (1900), Loire-Inférieure.

UN BON DESSERT
qui égayera vos convives dans toutes réceptions
La Grenade de François Ier
Bombe explosive en chocolat extra fin garni de gourmandises
jouets, fétiches, dragées, porte-bonheur, etc.
Envoyé franco domicile contre mandat ou chèque postal de 50 fr.
SCHMIT, Chocolatier, St-Dizier (Hte-Marne) c/ch-px. Nancy 236.31

Directrice-Gérante : J. Sarrazin..

LE TOURISTE

en 1900 « L'ESPÉRANCE »

83, avenue de la Grande-Armée

BRASSERIE — BUFFET FROID — RESTAURANT

Le Rendez-Vous des Vieux du Sport

VIEUX DU VOLANT

Si vous désirez bénéficier
de TARIFS SPÉCIAUX

pour votre

assurance automobile

adressez-vous à

M. BOUDET, Spécialiste de l'Assurance Automobile
41, Rue Turbigo, PARIS Tél. Archives 69-48 et 79-43

Groupages Gomis

Chemins de Fer Algériens
Réseaux de l'Est

Services rapides quotidiens et par wagons
Transports directs, Rail et Auto Combinés

d'ALGER — TIZI-OUZOU — BOUIRA — AUMALE — BORDJ-
BOU-ARRERIDJ — SETIF — CONSTANTINE — AIN-BEIDA —
BATNA — BONE — BISKRA — PHILIPPEVILLE, etc

GROUPAGES GOMIS, Alger, Quai Gare Maritime
Téléphone : 67-55

Que voulez-vous lire dans

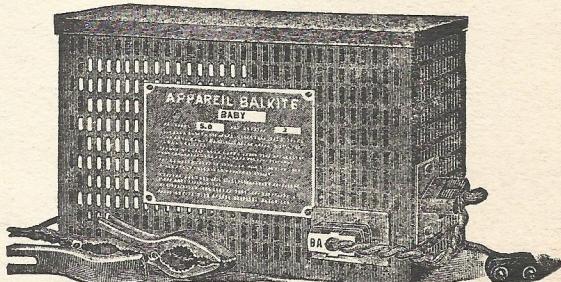
" AU VOLANT " ?

Ecrivez-nous pour nous le dire.

AUCUNE SURVEILLANCE
ENTIEREMENT AUTOMATIQUE
INSENSIBILITÉ
AUX VARIATIONS DU SECTEUR
ENTRETIEN NUL ÉCONOMIQUE

Telles sont les qualités du
" BALKITE-BABY " GARANTI 2 ANS

Redresseur sec du selenium pur



CHARGE : 6 volts à 3 a, 5 — 12 volts à 2 a, 5

PRIX : (110 et 120 volts) 295 fr. (220 volts) 315 fr.

Ets BALKITE, 6, rue des Ternes, PARIS-17^e

Ecrivez à nos annonceurs de la part de AU VOLANT, vous serez servis avec encore plus de soin

LES VIEUX DU VOLANT
ont réalisé
presqu'entièrement leur projet de
Police Auxiliaire de la Route
viennent de créer les
Visites Gratuites de Sécurité
et font chaque jour
Œuvre Utile

à découper en suivant le pointillé et à nous retourner remplie

DEMANDE D'INSCRIPTION

(à envoyer 10, rue Pergolèse, PARIS)

Je demande mon inscription aux « VIEUX DU VOLANT » ;
à cet effet, je vous donne ci-dessous les renseignements nécessaires à mon inscription, vous les certifie exacts, et vous envoie ci-joint le montant de mes droits d'entrée soit 50 frs.

NOM :

Prénom : Nationalité :

Profession :

Adresse :

Date du permis de conduire :

N° du permis Lieu de délivrance

....., le 193

(Signature)

Ne vous
contentez
pas d'être
des leurs

**FAITES
ADHERER
VOS
AMIS**